

Commémoration des 25 ans de la résolution 1325 du CSNU sur les femmes, la paix et la sécurité : suivi des actions et regain d'enthousiasme



RAPPORT ANALYTIQUE

Élaboré à partir de la réunion régionale de
2025 tenue à Kampala, en Ouganda



Table des Matières

v	Liste des Acronymes
2	2. Introduction
4	3. Remarques d'accueil et d'ouverture
	4. Discours liminaire: Réflexion sur les 25 ans de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies : de la résolution à la réalité: étapes importantes, impact et principaux enseignements tirés depuis 2000
6	
8	5. La transition De la politique à la pratique
	5.1. Analyse approfondie du programme FPS – De la politique à la pratique
10	
12	6. Le rôle des acteurs régionaux dans la promotion du programme “Femmes, paix et sécurité”
	6.1. Tableau 1 : Examen comparatif de la mise en œuvre du programme FPS par l'ECOSOC de l'UA et la CAE
14	
	6.2. Moyens de renforcer la coordination régionale pour une mise en œuvre efficace du programme FPS
21	
	6.3. Faire fonctionner le plaidoyer dans les institutions régionales: engagement efficace de la société civile auprès des organismes régionaux
22	
24	7. Expériences des OSC dans la promotion des femmes, de la paix et de la sécurité
	7.1. Décolonisation du programme “Femmes, paix et sécurité”
25	
27	8. Renforcer le financement de l'initiative FPS Mobiliser des ressources pour les engagements FPS
29	Le rôle des femmes dans les processus de paix actuels
29	8.1. Tableau 2 : Études de cas par pays
36	9. Perspectives d'avenir: une feuille de route FPS renouvelée; Les 25 prochaines années: repenser les femmes, la paix et la sécurité
37	9.1. 9.1. Co-création: définir les priorités, établir des engagements et élaborer un plan d'action collectif pour 2025-2030
37	9.2. THÈME 1: Engagements en matière de politique et de gouvernance
38	9.3. 9.3. THÈME 2 : Participation et leadership
39	10. Conclusion
40	Annexes
40	Tableau 3 Transition de la politique à la pratique
	Tableau 4: Expériences des OSC dans la promotion des femmes, de la paix et de la sécurité
54	



Liste des Acronymes

AU	Union africaine
AU ECOSOCC	Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine
CRF	Cadre de résultats continental
OSC	Organisations de la société civile
CSW	Commission de la condition de la femme
RDC	République démocratique du Congo
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
FemWise-Africa	Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation
MGF	Mutilations génitales féminines
GESS	Éducation des filles au Soudan du Sud
GIMAC	Campagne "Le genre est mon programme"
ICGLR	Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
IDP	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IMS	Système de gestion de l'information
LAPS	Plans d'action locaux
ONG	Organisations non gouvernementales
PSC	Conseil de paix et de sécurité
RAP	Plan d'action régional
R-ARCSS	Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud
RJMEC	Commission conjointe de suivi et d'évaluation reconstituée
VSBG	Violence sexuelle et sexiste
STCs	Comités techniques spécialisés
TVET	Enseignement et formation techniques et professionnels
UK	Royaume-Uni
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
ONU	Organisation des Nations Unies
UNSCR	UNSCR
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
US	États-Unis
WIPC	Centre international des femmes pour la paix
FPS	Femmes, paix et sécurité
WROs	Organisations de défense des droits des femmes

Résumé Exécutif

Un groupe diversifié d'acteurs de la société civile, de représentants gouvernementaux, d'organisations régionales et de partenaires de développement du Burundi, de la République démocratique du Congo (RDC), du Soudan du Sud, de l'Ouganda et du Soudan s'est réuni lors d'une réunion régionale afin de redynamiser le programme « Femmes, paix et sécurité » (FPS) en Afrique. Cette réunion marquait le 25e anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (UNSCR 1325) et offrait une occasion opportune d'évaluer les progrès accomplis, les défis à relever et les nouvelles priorités sous le thème « De la résolution à la réalité ».

Les participants ont reconnu les progrès significatifs accomplis, notamment l'élaboration de plans d'action nationaux (NAPS), l'engagement accru de la société civile et une plus grande inclusion des femmes dans les processus de paix. Cependant, la mise en œuvre reste inégale, entravée par des obstacles structurels, une responsabilité limitée, un financement insuffisant et des environnements politiques fragiles. Malgré des cadres politiques solides, la mise en œuvre a été inégale, en particulier là où l'espace civique se réduit et où les besoins locaux sont négligés.

Les organisations de la société civile (OSC) ont été reconnues comme des moteurs essentiels de la mise en œuvre du programme FPS, faisant le lien entre les engagements mondiaux et l'action locale par le biais de la sensibilisation, du suivi et de l'engagement direct dans les espaces politiques. La réunion a mis en évidence la manière dont des organismes régionaux tels que la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et le Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine (AU ECOSOCC) ont fait progresser le programme FPS en facilitant la collaboration, en élaborant des stratégies régionales en faveur de l'égalité des sexes et en soutenant les groupes FPS. L'amélioration du partage transfrontalier des données, de la coordination institutionnelle et des mécanismes de responsabilité a été identifiée comme un domaine clé à renforcer.

Le plaidoyer des OSC au sein des plateformes

régionales a contribué à façonner les agendas politiques et à promouvoir une gouvernance inclusive, en particulier grâce à des partenariats avec l'Union africaine et la CAE. Des initiatives telles que celles menées par le Centre pour la paix ont été saluées pour avoir mis en relation les expériences des femmes locales avec les stratégies régionales et continentales.

L'un des principaux défis identifiés est le sous-financement chronique des initiatives FPS. Malgré la reconnaissance généralisée de leur importance, ces initiatives restent parmi les moins financées dans les budgets nationaux et régionaux. Les participants ont souligné l'urgence de mobiliser les ressources nationales et internationales et de renforcer la capacité des OSC à s'engager dans des processus budgétaires et décisionnels sensibles au genre.

Le rôle essentiel des femmes dans les efforts de consolidation de la paix sur le terrain, en particulier en RDC, au Soudan du Sud et au Soudan, a été largement reconnu. Les femmes continuent d'être les premières à intervenir, à négocier la paix et à défendre les droits humains, souvent sans reconnaissance ni compensation. La discussion a appelé à démanteler les barrières institutionnelles et culturelles qui excluent les femmes et à veiller à ce qu'elles soient autonomisées en tant qu'actrices centrales dans les processus de paix et de consolidation de l'État.

La réunion s'est conclue par un engagement commun à élaborer une nouvelle feuille de route régionale pour les femmes, la paix et la sécurité pour 2025-2030. Ce programme tourné vers l'avenir visera à aligner les efforts nationaux sur les objectifs régionaux, à donner la priorité au leadership des jeunes et des féministes, et à garantir un financement durable pour un impact tangible.

En fin de compte, cet événement a réaffirmé la pertinence durable de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que modèle pour une paix inclusive et durable. Les participants sont repartis avec un engagement renouvelé à faire en sorte que les 25 prochaines années du programme FPS tiennent les promesses faites en 2000

La réunion s'est conclue par un engagement commun à élaborer une nouvelle feuille de route régionale FPS pour 2025-2030.

Introduction

Wormiens International Peace Centre (WIPC) est une organisation féministe qui compte plus de trente ans d'expérience dans la promotion du leadership et de la participation des femmes à la consolidation de la paix dans les régions d'Afrique touchées par des conflits ou sortant d'un conflit. Actif dans 15 pays, le Centre pour la paix s'efforce d'amplifier la voix des femmes, de stimuler leur capacité d'action et d'approfondir leur influence sur les résultats en matière de paix et de sécurité. En tant que membre clé de la Just Future Alliance, un consortium d'organisations de la société civile, d'instituts de recherche et de partenaires mondiaux, le Centre pour la paix contribue à l'objectif collectif d'établir des systèmes de sécurité et de gouvernance inclusifs, responsables et justes dans des contextes fragiles.

Le programme Just Future intervient dans six pays prioritaires, à savoir l'Afghanistan, le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC), le Mali, le Niger et le Soudan du Sud, et soutient 27 partenaires locaux chargés de sa mise en œuvre. Grâce au renforcement des capacités, à la collaboration en matière de plaidoyer et à l'influence politique, le programme vise à transformer les relations de pouvoir et à améliorer l'accès équitable à la justice et à la sécurité. Les échanges régionaux en matière d'apprentissage et de mise en réseau, qui ont fourni des plateformes pour l'apprentissage entre pairs, la collaboration entre



pays et le partage de stratégies de réforme, ont été la pierre angulaire de ce travail. Entre 2021 et 2024, le Centre pour la paix a organisé quatre échanges de ce type, mettant en évidence des questions cruciales telles que la réforme du secteur de la sécurité, l'accès des femmes à la justice et l'engagement de la société civile auprès d'institutions régionales telles que la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'Union africaine.

Cette année, l'échange régional d'apprentissage et de réseautage s'inscrivait dans le cadre de la commémoration mondiale du 25e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (UNSCR 1325) sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). Adoptée en 2000, la résolution 1325 reconnaît le rôle indispensable des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, la consolidation de la paix et le relèvement après les conflits. Marquant à la fois le quart de siècle de cette résolution historique et le cinquième anniversaire du programme Just Future, cette

réunion régionale a été l'occasion d'évaluer de manière critique les progrès accomplis, de célébrer les réalisations et d'élaborer conjointement une feuille de route pour des efforts de paix et de sécurité plus inclusifs.

L'échange d'expériences a réuni 35 participants du Burundi, de la RDC, du Soudan du Sud, de l'Ouganda et du Soudan, notamment des représentants gouvernementaux, des points focaux nationaux pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS) et des communautés économiques régionales, afin de réfléchir à la mise en œuvre de la résolution 1325. À travers des tables rondes thématiques, des discussions interactives et des sessions animées par des experts, cet échange visait à approfondir la compréhension des défis persistants, à présenter des études de cas convaincantes et à formuler des recommandations concrètes pour renforcer le programme FPS. Ces conclusions sont présentées dans ce rapport de synthèse afin d'éclairer les politiques et programmes futurs.

Mot de bienvenue et remarques d'ouverture



**Hotel
Africana Ltd**



L'échange régional d'apprentissage et de réseautage s'est ouvert par les déclarations percutantes de deux figures de proue dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité, qui ont mis en lumière des décennies d'engagement, de progrès et de défis persistants.

Mme Juliet Were, directrice exécutive adjointe du Centre international des femmes pour la paix (WIPC), a chaleureusement accueilli les participants et a évoqué les 30 années d'action du WIPC en tant que champion de la cause des femmes, de la paix et de la sécurité (FPS). Fondé en 1995 en Ouganda, le WIPC est devenu une voix mondiale, concentrant son travail sur la recherche et la documentation, le bien-être et la guérison, l'influence politique et le renforcement des capacités.

L'organisation célèbre 30 ans d'un plaidoyer audacieux et 25 ans de promotion du programme FPS.

Mme Were a appelé à redoubler d'efforts pour tirer parti des cadres mondiaux et régionaux, tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les objectifs de développement durable des Nations unies, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et la Déclaration de Pékin, afin de faire progresser les objectifs FPS à travers l'Afrique. Elle a présenté les objectifs de cet échange d'apprentissage : évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, présenter des initiatives efficaces, examiner les obstacles persistants et formuler des recommandations concrètes pour les futurs travaux FPS.

Dans son allocution d'ouverture au nom du ministère du Genre, du Travail et du Développement social, Mme Annet Kabarungi, commissaire adjointe s'exprimant au nom de Mme Angela Nakafeero, commissaire, a salué les progrès réalisés par l'Ouganda dans la mise en œuvre du programme FPS à travers le troisième plan d'action national (NAP III : 2021-2025). L'Ouganda

a été l'un des premiers pays à adopter la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, son premier PAN ayant été élaboré en 2008. Aujourd'hui, les efforts du pays, notamment une stratégie de localisation reconnue à l'échelle nationale, ont abouti à l'élaboration de 21 plans d'action régionaux, garantissant l'harmonisation et la durabilité au niveau local. Cependant, Mme Kabarungi a également reconnu la persistance de défis, en particulier à la lumière des conflits mondiaux émergents. Elle a souligné l'importance de tirer parti des ressources locales et de renforcer les partenariats, en particulier avec les organisations locales, afin d'améliorer la mise en œuvre et l'impact.

Les deux intervenantes ont appelé à un engagement renouvelé, à une collaboration et à des stratégies innovantes pour combler les lacunes dans la mise en œuvre et garantir une paix et une sécurité inclusives et sensibles au genre dans toute la région. La réunion a été présentée à la fois comme une célébration des progrès accomplis et comme un appel à l'action pour intensifier les efforts visant à faire avancer le programme FPS.

Mme Juliet Were, directrice exécutive adjointe du Centre international des femmes pour la paix (WIPC), a chaleureusement accueilli les participants



et a évoqué le parcours du WIPC en tant que défenseur des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Discours liminaire:

*Réflexion sur les 25 ans
de la résolution 1325 du
Conseil de sécurité des
Nations unies : de la
résolution à la réalité :
temps forts, impact et
principaux enseignements
tirés depuis 2000*

Le discours liminaire a été prononcé par la Professeure Hellen Nkabala, directrice de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Makerere. La Professeure Nkabala a commencé par reconnaître que les discussions sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix ont pris un élan considérable depuis le Programme d'action de Beijing de 1995. Mais c'est l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en 2000, que des universitaires tels qu'Aili Mari Tripp qualifient de « fondamentale », qui a établi un cadre mondial officiel. Il est important de noter que cette discussion a commencé sur le sol africain, sous l'impulsion des femmes africaines.

Actuellement, l'Afrique et le monde sont confrontés à une

escalade des conflits, du Soudan et du Soudan du Sud au Congo, de la bande de Gaza à l'Ukraine. Pourtant, au milieu de cette crise, nous affirmons une vérité : les conflits sont sexospécifiques, et la résolution 1325 reconnaît que si tout le monde souffre, les femmes vivent la guerre différemment. Elle exige que les femmes soient considérées non seulement comme des victimes, mais aussi comme des leaders, des agents de changement et des artisans de la paix.

Elle a souligné que l'Ouganda avait fait des progrès remarquables. Le pays est l'un des premiers à avoir adopté un plan d'action national et met actuellement en œuvre son troisième plan, lancé par Son Excellence en mars 2021, ce qui démontre clairement l'engagement de l'État.



Le parcours de l'Ouganda a été marqué par une profonde intégration dans tous les secteurs, notamment grâce à la mise en œuvre d'un budget sensible au genre par le ministère des Finances et à une initiative croissante en faveur de l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur. Il ne s'agit pas seulement d'impliquer les femmes dans les discussions, mais aussi de les préparer à prendre les rênes.

En conclusion, la Prof. Nkabala a appelé:

- le ministère du Genre, du Travail et du Développement social à veiller à ce que les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité soient intégrées dans tous les MDAS;
- tous les participants à s'engager à prendre des mesures, où qu'ils se trouvent
- poursuivre la localisation des plans d'action, notamment en les traduisant dans les langues locales.

La transition
**De la politique à la
Pratique¹**

Dans le contexte de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et des plans d'action nationaux (PAN) de l'Ouganda, de la RDC, du Burundi et du Soudan du Sud, la « transition de la politique à la pratique » fait référence au processus de transformation des engagements politiques, en particulier ceux liés au programme FPS, en actions concrètes sur le terrain. Ce changement implique de dépasser l'existence d'un cadre FPS pour passer à sa mise en œuvre effective, ce qui se traduit par des impacts significatifs pour les communautés touchées par les conflits. La discussion a porté sur les principales réalisations, les défis persistants et les meilleures pratiques émergentes, tous basés sur des analyses spécifiques à chaque pays de l'agenda FPS.

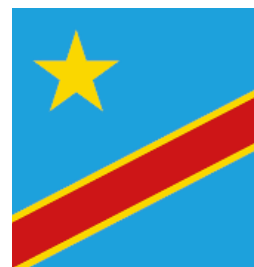


A. L'Ouganda

L'engagement fort de l'Ouganda en faveur du programme FPS est reconnu internationalement comme une bonne pratique. Cela se traduit par une volonté politique constante qui se manifeste dans l'élaboration et la mise en œuvre de trois plans d'action nationaux, dont le dernier est le PAN III (2021-2025). Le troisième plan d'action national (NAP III) a été signé par Son Excellence le Président, démontrant ainsi un engagement politique intentionnel et stratégique au plus haut niveau et jetant les bases d'une appropriation nationale et d'une mise en œuvre intersectorielle. Parmi les succès notables du programme FPS de l'Ouganda, on peut citer : l'élaboration de plans d'action locaux dans 21 districts, dont certains allouent 1 % de leur budget à des initiatives FPS ; l'intégration significative des voix de la base dans la planification et la formulation des politiques ; une coordination solide menée par le ministère du Genre, du Travail et du Développement social ; et l'institutionnalisation d'une budgétisation sensible au genre, les propositions budgétaires qui ne tiennent pas compte des considérations de genre étant systématiquement rejetées.

B. La République démocratique du Congo

La RDC a connu de nombreuses guerres civiles qui ont fait des millions de victimes. Le viol collectif a également été utilisé comme arme de guerre, et les femmes ont été touchées de manière disproportionnée par les atrocités de la guerre. Des actes de violence sporadiques ont continué à se produire de manière aléatoire, définissant le contexte sociopolitique du pays. Le climat politique en RDC reste incertain en raison de l'afflux incontrôlé d'armes légères et de petit calibre dans le pays et de la présence de groupes rebelles armés dans l'est du pays. Outre une matrice de mise en œuvre assortie d'indicateurs mesurables pour le plan d'action, la RDC a adopté son troisième plan d'action national (2024-2028), qui est plus complet et plus substantiel. En traduisant les engagements de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en plans nationaux et infranationaux concrets, le pays a déployé des efforts considérables pour mettre en œuvre le programme FPS.



C. Le Burundi

En 2022, le Burundi a adopté son dernier Plan d'action national (2022-2027). Le PAN burundais se concentre sur plusieurs domaines : la promotion de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, l'égalité et l'équité dans la participation des hommes et des femmes aux activités de prise de décision et de consolidation de la paix, le renforcement du cadre juridique pour prévenir les conflits et la violence à l'égard des femmes et des filles, la protection des droits et l'aide aux victimes de violences sexuelles et sexistes, la participation des femmes et la prise en compte des intérêts des femmes et des filles dans la conception des programmes de relance économique, la mobilisation financière et l'alignement pour la mise en œuvre du PAN 2022-2027. Au cours de la dernière décennie, le Burundi a démontré son engagement continu en faveur du programme FPS à travers diverses initiatives opérationnelles et politiques.

D. Le Soudan du Sud

Le Soudan du Sud, qui a fait sécession du Soudan en 2011, continue d'être en proie à des conflits territoriaux et pétroliers. Les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée par la situation sécuritaire dans le pays, car les éléments criminels et les enlèvements interethniques les contraignent à l'esclavage domestique, à l'élevage du bétail ou au trafic sexuel. Les femmes et les filles, en particulier celles qui sont déplacées à l'intérieur du pays, orphelines, réfugiées ou vivant dans des zones rurales, sont vulnérables au travail forcé et à l'exploitation sexuelle. Elles migrent volontairement depuis d'autres pays, généralement contraintes à se prostituer. Le ministère du Genre, de l'Enfance et des Affaires sociales a aidé le Soudan du Sud à élaborer son premier plan d'action national en 2015. Malgré les troubles politiques, la guerre et les inégalités entre les sexes, le Soudan du Sud a pris des mesures importantes pour mettre en œuvre le programme FPS. Les femmes ont également obtenu certains succès dans leurs tentatives de participation au processus de paix, représentant 25 % des délégués aux négociations de l'accord de paix de 2015 et 41 % des signataires de la société civile à l'accord de paix de 2018. Malgré tous ces obstacles, le Soudan du Sud est actuellement en train de rédiger son deuxième PAN.



Pour plus de détails sur la transition des pays de la politique à la pratique dans le cadre du programme FPS, voir les annexes (tableau 3)

5.1. Analyse approfondie du programme FPS – De la politique à la pratique

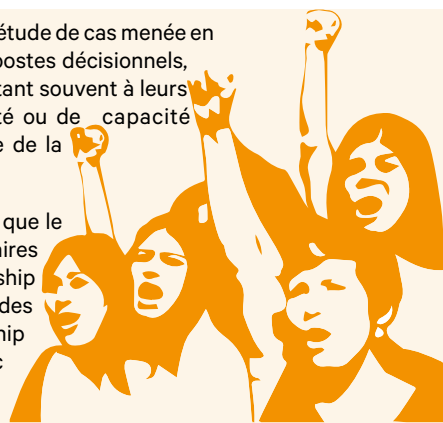
Stratégie de financement du PAN en Ouganda:

L'Ouganda a réussi à obtenir un financement national pour la mise en œuvre de son Plan d'action national en intégrant l'égalité des sexes dans ses cadres juridiques et politiques. La loi sur la gestion des finances publiques stipule notamment que tous les budgets nationaux et plans de développement doivent tenir compte des questions de genre. Toute proposition qui ne présente pas de certification de conformité en matière d'égalité des sexes est automatiquement rejetée. Cette exigence législative

a transformé le financement des initiatives FPS, qui est passé de facultatif à obligatoire. En outre, l'Ouganda a intégré les indicateurs FPS dans ses plans de développement nationaux (NDP III et maintenant NDP IV), assurant ainsi l'alignement entre les plans nationaux et régionaux. Si le pays dépend encore fortement du soutien des bailleurs de fonds externes, la mobilisation des ressources nationales, y compris les contributions du secteur privé, connaît un élan croissant.

La volonté politique face à la confiance et aux capacités des femmes: Aune étude de cas menée en Ouganda souligne également que même lorsque les femmes accèdent à des postes décisionnels, beaucoup hésitent encore à s'exprimer ou à prendre des initiatives, s'en remettant souvent à leurs homologues masculins. Ce problème découle moins d'un manque de volonté ou de capacité politique que de normes patriarcales profondément ancrées. Le scepticisme de la société à l'égard du leadership des femmes continue de freiner les progrès.

Pour relever ce défi, l'Ouganda a mis en place des structures de soutien telles que le Forum national des femmes leaders et l'Association des femmes parlementaires ougandaises. Ces plateformes s'efforcent de renforcer les capacités de leadership et de garantir la responsabilité en matière d'engagements en faveur de l'égalité des sexes. Elles proposent également une formation continue en matière de leadership sensible au genre aux femmes élues, leur permettant ainsi de participer avec confiance et de manière significative aux processus décisionnels.



Innovation dans les contextes de faible alphabétisation (le cas du Soudan du Sud): Le contexte au Soudan du Sud, caractérisé par un faible niveau d'alphabétisation généralisé, présente des défis uniques pour la mise en œuvre du programme FPS. Néanmoins, le pays poursuit des stratégies innovantes et centrées sur la communauté pour surmonter ces obstacles. Les chefs tribaux et religieux, qui exercent une influence considérable, sont mobilisés pour promouvoir la localisation des initiatives FPS par le biais de dialogues communautaires et de campagnes de changement des comportements qui encouragent l'éducation des filles et les droits des femmes.

Bien que le Soudan du Sud ait promulgué la loi sur l'éducation générale (2008), qui criminalise le refus d'éduquer les filles, sa mise en œuvre est soutenue par des programmes tels que Girls Education South Sudan (GESS). Le GESS fournit des bourses scolaires et un soutien en nature afin de réduire les taux d'abandon scolaire et d'augmenter les taux d'inscription et de rétention des filles dans les écoles.

Le pilier “participation” dans les contextes d'États fragiles: Si de nombreux pays ont progressé dans la promotion des piliers “protection” et “prévention” du programme FPS, le pilier “participation” reste à la traîne, en particulier dans les contextes fragiles. La complexité de ces environnements nécessite des approches sur mesure, car une participation significative est plus difficile à réaliser dans les situations d'urgence.

Néanmoins, l'Ouganda offre un exemple prometteur. Le pays a décentralisé son plan d'action national, permettant aux femmes au niveau des districts et des communautés de définir leurs propres priorités en matière de paix et de sécurité. Dans les contextes humanitaires, des efforts notables ont été faits pour inclure les femmes dans les structures de gouvernance des camps et les comités de paix. En outre, des refuges sensibles au genre ont été créés, renforçant ainsi les approches inclusives même dans les situations de crise.

Systèmes de suivi et d'évaluation (S&E): Les discussions ont mis en évidence la nécessité urgente de renforcer les systèmes de S&E internes et externes afin de mesurer efficacement l'impact des plans d'action nationaux et la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. De nombreux outils actuels ne permettent pas de ventiler les données par sexe, ce qui limite la compréhension des résultats spécifiques pour les femmes et les filles. Par exemple, l'Ouganda est en train de réviser sa nouvelle politique et stratégie sur les femmes, la paix et la sécurité afin de garantir l'intégration d'indicateurs sensibles au genre à tous les niveaux. Le pays encourage également les ministères, départements et agences à adopter des outils alignés sur les indicateurs FPS et à ventiler les données par sexe. Sans ces outils sensibles au genre, les systèmes de S&E ne pourront pas obtenir de résultats significatifs et inclusifs.

Analyse de genre et lacunes politiques: un nombre important de politiques et de directives opérationnelles existantes dans ces pays ne tiennent pas compte des questions de genre. Par exemple, les systèmes d'alerte précoce en cas de conflit attribuent souvent des rôles en fonction de la position institutionnelle, rôles qui sont principalement occupés par des hommes, excluant ainsi les femmes de la participation. L'Ouganda a souligné que cette

“approche fondée sur la position désavantagée les femmes” et promeut des alternatives telles que des rôles basés sur des quotas ou élus par la communauté afin de garantir l'inclusion des femmes. Une bonne pratique notable est l'intégration de plans d'action locaux dans les plans de développement des districts, ce qui garantit le financement et facilite la mise en œuvre. En outre, le pays investit dans le renforcement ciblé des capacités des chefs culturels et religieux afin de remettre en question et de changer les normes sociales qui entravent l'égalité des sexes.

Mécanismes de reporting: malgré les nombreuses activités menées au niveau local en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, une grande partie de ce travail n'est pas communiquée aux ministères chargés de l'égalité des sexes dans ces pays, ce qui nuit à la visibilité nationale et à l'exactitude des rapports. L'Ouganda s'efforce de renforcer les mécanismes de reporting verticaux afin que les données et les réalisations des acteurs communautaires et des organisations de la société civile (OSC) soient fidèlement reflétées dans les rapports nationaux. Des efforts sont en cours pour sensibiliser et introduire des modèles de reporting standardisés afin de combler cette lacune.

La durabilité dans les contextes de crise: A une question clé se pose : comment maintenir la mise en œuvre des PAN dans des situations d'urgence persistante dans les États fragiles ? Si les crises immédiates doivent être traitées par des interventions humanitaires rapides, les efforts de consolidation de la paix à long terme ne doivent pas être négligés. Il est essentiel d'aligner les PAN sur les priorités locales en matière de consolidation de la paix, même dans des contextes de conflit ou de déplacement, afin de maintenir les fondements d'une paix durable. Ces priorités doivent rester centrales, même en temps de crise, afin de garantir la résilience et l'impact à long terme.

En conclusion, la transition de la pratique à la politique et de nouveau à la pratique dans le contexte du programme FPS au Soudan du Sud, en Ouganda, en RDC et au Burundi reflète globalement un récit de résilience, de progrès et de défis persistants. Chacun de ces pays a déployé des efforts louables pour localiser la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en élaborant et en mettant en œuvre des plans d'action nationaux, bien qu'avec des niveaux d'efficacité et de soutien variables. L'Ouganda a fait preuve d'un leadership fort grâce à une adoption précoce, une volonté politique forte et une participation inclusive des parties prenantes, ce qui a permis une appropriation notable par la communauté. Le Soudan du Sud est resté engagé dans la mobilisation des femmes, les

réformes juridiques et les campagnes transformatrices telles que le programme GESS et les réformes de la politique éducative, visant à promouvoir l'éducation des filles et à remettre en question les normes sociales néfastes, bien que le taux d'alphabétisation des adultes reste faible. La RDC et le Burundi, malgré les conflits en cours et la fragilité institutionnelle, sont prometteurs grâce à l'engagement de la société civile et aux réformes institutionnelles naissantes qui visent à intégrer la dimension de genre dans la consolidation de la paix. Dans ces quatre pays, le programme FPS continue de se heurter à des obstacles tels que des inégalités de genre profondément enracinées, des ressources limitées et des perturbations liées aux conflits. Néanmoins, les efforts soutenus des militants, des organisations de la société civile et des défenseurs de l'égalité des sexes constituent une formidable force de changement. Pour aller de l'avant, il faut continuer à innover au niveau local, investir de manière durable et mener des actions collaboratives afin de combler le fossé entre les politiques, les pratiques et la paix transformatrice.



Le rôle des acteurs régionaux dans la promotion du programme “Femmes, paix et sécurité”



Le programme africain FPS est activement façonné et promu par des acteurs régionaux clés, notamment la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et le Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine (AU ECOSOCC). Ces organisations fournissent des plateformes essentielles pour le dialogue, la collaboration et l'élaboration de stratégies régionales visant à mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et les mandats FPS ultérieurs. Elles travaillent également conjointement

à la prévention de la violence sexiste et sexuelle tout en encourageant la participation significative des femmes aux efforts de consolidation de la paix et de résolution des conflits. Cette session s'est concentrée sur le rôle de l'ECOSOCC et de la CAE dans la promotion du programme FPS, en soulignant comment les acteurs de la société civile peuvent s'engager stratégiquement avec ces structures.



LR. M. Patrick Wamukulu (spécialiste du suivi et de l'évaluation, ECOSOCC de l'AU) et M. Morris Tayebwa (expert en matière de genre-CAE) discutent du rôle des acteurs régionaux dans la mise en œuvre du programme FPS.

6.1. Tableau 1 : Examen comparatif de la mise en œuvre du programme FPS par l'ECOSOCC de l'UA et la CAE

ECOSOCC de l'UA	CAE
Qui est l'ECOSOCC ? Il s'agit de l'organe de l'Union africaine (UA) qui donne la parole aux organisations de la société civile à travers le continent. Il a été créé en 2004 pour répondre au besoin d'un engagement plus structuré et plus formel entre la société civile et les organes décisionnels de l'UA.	Le CAE joue un rôle clé dans la promotion et la mise en œuvre du programme FPS dans la région. Reconnaisant l'importance de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et des résolutions ultérieures, la CAE a réalisé des progrès considérables dans la mise en place de mécanismes régionaux visant à aider les États membres et les acteurs de la société civile à promouvoir le leadership des femmes, la consolidation de la paix tenant compte des questions de genre et la sécurité inclusive.
Comprendre la structure de l'UA et les points d'entrée pour les OSC • Pour s'engager efficacement, les OSC doivent comprendre le fonctionnement de l'UA. Voici un aperçu simplifié de sa structure : • Assemblée de l'Union : 55 chefs d'État et de gouvernement, décideurs ultimes. • Conseil exécutif : ministres des Affaires étrangères – traduisent les décisions de l'Assemblée en politiques. • Comités techniques spécialisés (CTS) : notamment le CTS sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le CTS sur la défense, la sûreté et la sécurité – essentiels pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS).	Cadres politiques et normatifs régionaux • Adoption du Plan d'action régional (PAR) de la CAE sur les femmes, la paix et la sécurité (2024): avancée historique fournit une feuille de route harmonisée sur dix ans pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et des résolutions connexes dans tous les États partenaires de la CAE. Élaboré à l'issue de consultations inclusives avec les gouvernements et la société civile, le PAR repose sur quatre piliers fondamentaux: la participation, la prévention, la protection, ainsi que les secours et le relèvement. Il comble les lacunes dans la mise en œuvre nationale et définit une vision régionale pour une paix et une sécurité sensibles au genre. • Politique de l'EAC en matière d'égalité des sexes (2018) la politique en matière d'égalité des sexes jette les bases de l'intégration de la dimension de genre dans tous les instruments de l'EAC, y compris les protocoles de paix et de sécurité. Elle intègre les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité en tant que domaine d'intervention stratégique, institutionnalisant davantage les considérations de genre dans l'architecture régionale de paix.

ECOSOCC de l'UA	CAE
• Conseil de paix et de sécurité (CPS) : principal organe décisionnel de l'UA en matière de paix et de conflits. • Commission de l'Union africaine : met en œuvre les décisions, comprend des départements chargés des questions de genre, des affaires politiques, de la paix et de la sécurité, et des affaires humanitaires. • ECOSOCC : conseille et collabore avec tous les organes susmentionnés au nom des citoyens africains et de la société civile.	• Révision des protocoles relatifs à la paix et à la sécurité un audit sur l'égalité des sexes mené par la CAE a révélé que le protocole relatif à la paix et à la sécurité ne tenait pas compte des questions de genre. En conséquence, la CAE a entrepris de le réviser afin d'y inclure des dispositions relatives à l'égalité des sexes et de veiller à ce qu'il reflète les réalités et les besoins des femmes et des filles dans les situations de conflit et d'après-conflit.
Points d'entrée pour la promotion de la politique FPS : • Soumission de notes d'orientation et de rapports parallèles à l'UA par l'intermédiaire de l'ECOSOCC. • Participation aux dialogues continentaux, en particulier sur l'Agenda 2063, aspiration 4 : « Une Afrique pacifique et sûre ». • Influence sur les cadres FPS de l'UA, tels que le Cadre continental de résultats (CRF) et la Stratégie africaine pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2018-2028).	

ECOSOCC de l'UA	CAE
Pourquoi l'ECOSOCC est-il important pour les femmes, la paix et la sécurité ? • Il sert de lien essentiel entre les citoyens africains, les organisations de la société civile et les organes décisionnels de l'UA. • Il joue un rôle clé de conseil et d'orientation en transmettant les points de vue, les données et les recommandations politiques de la base aux organes de l'UA tels que le CPS, les comités techniques spécialisés et l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement. • Il amplifie la voix des femmes dans les dialogues sur la paix et la sécurité, favorisant ainsi la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et du Cadre de référence de l'UA sur les femmes, la paix et la sécurité.	Mécanismes institutionnels et coordination • Coordination par le Secrétariat de la CAE: La mise en œuvre du programme FPS est coordonnée par le Secrétariat de la CAE grâce à une étroite collaboration entre l'Unité chargée des questions de genre et le Département de la paix et de la sécurité. La CAE a également mis en place des plateformes consultatives telles que le Cadre de dialogue consultatif afin de garantir l'engagement soutenu de la société civile et des acteurs non étatiques dans l'élaboration et le suivi du programme FPS. • Engagement ministériel et responsabilité: les recommandations issues de la société civile et des consultations régionales sont soumises au Conseil des ministres. Le 47^e Conseil, qui s'est tenu récemment, a donné la priorité aux recommandations FPS en les plaçant en tête de son ordre du jour, démontrant ainsi la volonté politique et l'engagement des plus hautes autorités de la CAE. • Interventions transfrontalières et au niveau communautaire: La CAE a lancé des initiatives régionales transfrontalières dans des zones sensibles telles que le Karamoja Cluster (triangle d'Atakara) couvrant le Kenya, l'Ouganda et le Soudan du Sud afin de faire face aux menaces locales en matière de sécurité grâce à un dialogue inclusif impliquant les femmes et les jeunes. Ces forums contribuent à l'alerte précoce et à la résolution des conflits au niveau communautaire.

ECOSOCC de l'UA

Contributions de l'ECOSOCC au programme "Femmes, paix et sécurité"

1) Plaidoyer et conseils politiques

- Promeut l'intégration des perspectives de genre dans les politiques de paix et de sécurité de l'Union africaine en offrant l'expertise et les conseils stratégiques de ses membres.
- Mobilise les groupes de femmes locaux, les réseaux de jeunes et les organisations de la société civile afin de garantir que leurs voix soient entendues dans les processus décisionnels de l'UA.

2) Supervision et responsabilité

- Par le biais de son Assemblée générale, composée de représentants d'organisations de la société civile de tous les États membres de l'UA, l'ECOSOCC joue un rôle clé dans le suivi et la responsabilisation dans la mise en œuvre du programme FPS.
- Il suit les progrès réalisés par les États membres dans le respect de leurs engagements en matière de FPS, à l'aide de mécanismes tels que le Cadre continental de résultats

3) Pouvoir de convocation

- Facilite la création de forums inclusifs et multipartites qui traitent des questions régionales liées à la paix, à la sécurité et à l'égalité des sexes, créant ainsi une plateforme de dialogue entre les OSC et les institutions de l'UA.

CAE

Données, suivi et apprentissage entre pairs

- **Développement d'un système de gestion de l'information (SIG):** la CAE s'efforce de mettre en place un IMS FPS afin de collecter, d'analyser et de communiquer des données harmonisées entre les États partenaires. Cela permettra de combler les lacunes actuelles en matière de rapports régionaux et de faciliter le suivi fondé sur des données probantes, l'examen par les pairs et l'apprentissage des politiques entre les pays.
- **Recherches et évaluations:** Une étude de référence menée dans toute la CAE sur la mise en œuvre de la FPS a révélé des écarts entre la politique et la pratique, soulignant que si la représentation des femmes au parlement et aux postes de direction a augmenté, leur participation significative aux processus de paix reste limitée. Des obstacles structurels et institutionnels persistent, notamment la fragmentation des responsabilités en matière de FPS entre différents ministères.

ECOSOCC de l'UA	CAE
Défis et enseignements tirés • Financement insuffisant: : comme de nombreuses institutions de la société civile, l'ECOSOCC fonctionne avec des ressources financières très limitées. Malgré le soutien politique, l'aide financière concrète des États membres de l'UA reste limitée • Sensibilisation et visibilité limitées: de nombreuses OSC ignorent l'existence de l'ECOSOCC ou ne savent pas comment s'impliquer. En outre, les points focaux nationaux sont souvent sous-utilisés. • Obstacles à la participation de la société civile à l'ECOSOCC: De nombreuses OSC, en particulier celles des pays francophones tels que la RDC et des pays touchés par des conflits tels que le Soudan et le Burundi, ne sont pas en mesure de s'engager de manière significative auprès de l'ECOSOCC en raison des barrières linguistiques, du manque d'accès aux structures de l'ECOSOCC et de leur connaissance limitée des points d'entrée pour le plaidoyer. • Naviguer dans les dynamiques politiques: un plaidoyer efficace au niveau de l'UA nécessite une approche stratégique et non conflictuelle. S'il est possible d'influencer les politiques, cela dépend de la présentation de recommandations bien formulées, fondées sur des preuves et rédigées de manière diplomatique.	Partenariats et plateformes d'engagement • Engagement avec la société civile: la CAE reconnaît la société civile comme un partenaire clé dans le programme FPS. Grâce à des plateformes telles que le Forum du Secrétaire général et les consultations nationales, les OSC disposent d'un espace pour soulever des questions, soumettre des recommandations et influencer la politique régionale. • Création de réseaux de femmes médiatrices: en partenariat avec diverses parties prenantes, la CAE a soutenu la création de sections nationales de FemWise-Africa (Réseau africain des femmes pour la prévention des conflits et la médiation). Cependant, la mise en œuvre reste un défi, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources, le déploiement et le soutien aux femmes médiatrices locales. • Collaboration avec d'autres organismes régionaux et continentaux: la stratégie de la CAE en matière de femmes, de paix et de sécurité s'aligne sur les cadres continentaux tels que le Cadre continental de résultats de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité, et collabore avec l'IGAD et la CIRGL afin d'harmoniser les priorités régionales.

ECOSOCC de l'UA

Recommandations pour l'engagement des OSC en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité

1. **Parler le langage politique de l'UA:** lors des échanges avec les institutions de l'UA, toujours se référer aux décisions et déclarations pertinentes de l'UA sur les femmes, la paix et la sécurité, telles que l'Assemblée/UA/Déc.539 (XXIII) sur la parité entre les sexes.
2. **Utilisez l'ECOSOCC comme canal politique:** soumettez des notes d'orientation concises d'une page résumant votre travail et vos principales recommandations via la plateforme ECOSOCC.
3. **Militez au niveau national:** engagez l'ambassadeur de votre pays auprès de l'UA et militez en faveur d'un financement national des structures de l'UA liées aux femmes, à la paix et à la sécurité, y compris des contributions au Fonds pour la paix.
4. **Renforcez la représentation des OSC au sein de l'ECOSOCC:** nommez des OSC hautement qualifiées et possédant une solide expérience dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité pour rejoindre l'Assemblée générale de l'ECOSOCC et participer directement aux processus décisionnels.
5. **Utilisez le système d'alerte précoce de l'UA:** intégrez des indicateurs sensibles au genre dans vos efforts de consolidation de la paix et de prévention des conflits afin de vous aligner sur les mécanismes d'alerte précoce de l'UA
6. Étendre les services de traduction et d'interprétation à toutes les langues reconnues par l'UA, simplifier et démystifier les processus d'adhésion aux OSC, et mettre en place des plateformes nationales et régionales inclusives d'OSC qui sont régulièrement consultées dans l'élaboration des politiques.
7. Les OSC doivent s'organiser, se coordonner et agir de manière stratégique en utilisant ces outils pour un engagement fort : une base de données harmonisée, des cadres plus clairs pour la participation des OSC et des plateformes telles que le Forum du Secrétaire général et le Cadre de dialogue consultatif.

CAE

Défis et domaines à renforcer

- **Écarts entre les politiques et leur mise en œuvre:** malgré des cadres politiques solides, la mise en œuvre effective reste inégale. De nombreux pays ne disposent pas des fonds, de la coordination et des capacités techniques nécessaires pour respecter leurs engagements en matière de FPS.
- **Approches cloisonnées:** les services gouvernementaux et les acteurs de la société civile travaillent souvent de manière isolée, par exemple en séparant la question des femmes, de la paix et de la sécurité de la gouvernance, des élections ou de l'autonomisation économique des femmes, ce qui limite l'impact et la durabilité.
- **Participation limitée à la médiation de haut niveau:** la participation des femmes aux processus de paix officiels et aux structures de commandement des forces régionales (par exemple, lors du déploiement de la CAE en RDC) reste limitée. Il est nécessaire d'institutionnaliser la parité entre les sexes dans les opérations de paix régionales.
- **Liens insuffisants entre les femmes, la paix et la sécurité et d'autres programmes:** l'intégration des femmes, de la paix et de la sécurité dans des cadres plus larges de paix et de développement, tels que la résilience climatique, la reprise économique et la justice transitionnelle, en est encore à ses balbutiements.
- **Promouvoir la gouvernance pour une CAE inclusive.** Afin de respecter son engagement en faveur d'une intégration centrée sur les personnes, la CAE devrait accorder aux OSC le statut d'observateur dans les principaux forums techniques, y compris le Conseil des ministres de la CAE. Cela permettrait de relever les défis persistants tels que les obstacles bureaucratiques dans le processus de demande d'adhésion, l'absence de points d'entrée structurés dans les réunions techniques et ministérielles de la CAE, et l'absence générale de statut d'observateur pour les OSC. Ces lacunes sont en contradiction directe avec les principes énoncés aux articles 5, 6 et 7 du traité de la CAE, ainsi qu'avec l'aspiration 4 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui mettent tous deux l'accent sur une gouvernance inclusive et participative.

ECOSOCC de l'UA	CAE
	• Engagement incohérent de la société civile au sein de la CAE. Bien que des efforts aient été déployés pour mettre en place des plateformes d'OSC, le manque de communication et de coordination a conduit à l'inaction. Un point de contact ou un mécanisme central est nécessaire pour redynamiser l'engagement et rétablir la confiance avec la communauté des OSC. • Lacunes juridiques et institutionnelles au sein de la CAE: les processus d'adhésion ont manqué d'outils d'évaluation rigoureux. Bien que la CAE ait rédigé des protocoles de gouvernance (par exemple, le protocole sur la bonne gouvernance), beaucoup n'ont pas été ratifiés ou mis en œuvre en raison de la résistance des États. Cela explique pourquoi des pays tels que le Soudan du Sud et la RDC ont rejoint la CAE malgré leur incapacité à respecter des critères fondamentaux tels que l'État de droit, la démocratie et le constitutionnalisme. La société civile doit donc faire pression pour que les protocoles de gouvernance soient ratifiés et exiger des critères d'adhésion transparents pour les nouveaux États membres. • Les contraintes financières entravent l'engagement régional: ce défi contribue au report fréquent des sommets des OSC au niveau de la CAE. Pour y remédier, la CAE devrait renforcer l'engagement des donateurs, améliorer la coordination avec les organisations de la société civile et intensifier le lobbying politique. En outre, le plaidoyer de la société civile est essentiel pour garantir que les engagements se traduisent en actions concrètes.

Opportunities and Way Forward

- **Mise en œuvre intégrale du RAP:** les États partenaires et la société civile doivent travailler ensemble pour intégrer le plan d'action régional et garantir une mise en œuvre coordonnée grâce à des plans de travail chiffrés, des mécanismes de suivi conjoints et la responsabilisation.
- **Renforcement de la médiation locale et des dialogues de type "Track II":** il sera essentiel de soutenir les femmes médiatrices et les acteurs traditionnels de la paix au niveau communautaire, en particulier dans les zones fragiles qui se préparent à des élections ou qui sont confrontées à une instabilité persistante.
- **Mise en œuvre du système de gestion de l'information sur les femmes, la paix et la sécurité:** le déploiement et le financement en temps opportun du système de gestion de l'information permettront une prise de décision fondée sur des données, faciliteront l'apprentissage comparatif et renforceront les activités de plaidoyer.
- **Accélération de l'examen régional par les pairs et de la responsabilisation:** la CAE devrait institutionnaliser des mécanismes d'examen par les pairs, dans le cadre desquels les États partenaires évaluent et rendent compte périodiquement des progrès réalisés en matière d'engagements en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, à l'instar du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.
- **Investir dans les capacités et les ressources:** les gouvernements et les bailleurs de fonds devraient accroître leurs investissements dans les capacités institutionnelles et financières nécessaires à la mise en œuvre des engagements en matière de femmes, paix et sécurité aux niveaux national et régional.
- **Harmoniser les cadres régionaux de la CAE et de l'IGAD sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité** afin de créer un cadre régional unifié susceptible d'améliorer l'efficacité, en particulier en termes de financement.

6.2. Moyens de renforcer la coordination régionale pour une mise en œuvre efficace du programme FPS

L'économie politique du programme FPS

Pour mettre en œuvre efficacement le programme FPS, les institutions doivent aller au-delà de la représentation symbolique des femmes dans les processus de paix et les institutions politiques. Une participation significative nécessite de s'attaquer aux obstacles structurels qui empêchent les femmes de s'engager pleinement et de les éliminer. Ces obstacles comprennent l'accès limité aux droits fonciers, aux services financiers, aux moyens de subsistance et à l'éducation, qui constituent tous la base de l'économie politique des femmes et, par extension, leur capacité d'action politique.

La CAE et l'ECOSOCC doivent donc intégrer la justice économique dans leurs cadres de consolidation de la paix et de gouvernance. Cela est conforme aux engagements continentaux clés, tels que l'aspiration 6 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'article 10 du Protocole de Maputo, qui affirment le droit des femmes à participer au développement et à en bénéficier.

La question de savoir si le programme FPS concerne davantage la représentation politique ou l'économie politique n'est pas seulement théorique ; c'est une réalité urgente vécue dans de nombreuses régions touchées par des conflits. Dans des pays comme le Soudan, la représentation seule, sans accès équitable aux ressources économiques, n'a pas amélioré de manière significative l'autonomisation et la sécurité des femmes. Par conséquent, la question de l'économie politique n'est pas accessoire au programme FPS : elle est essentielle à la réalisation de ses objectifs

Restaurer la confiance dans les mécanismes régionaux : de la rhétorique à la responsabilité

La confiance dans les institutions régionales est de plus en plus fragile, les citoyens exprimant leur frustration face à l'inefficacité perçue de ces organismes dans la gestion des crises régionales graves, notamment l'injustice électorale, les déplacements forcés et les conflits internes. Ce scepticisme croissant met en évidence un écart crucial entre les promesses de la gouvernance régionale et son impact tangible sur le terrain.

La crise autour du troisième mandat au Burundi et la décision rendue en 2020 par la Cour de justice de l'Afrique de l'Est en sont des exemples frappants, comme l'a souligné l'équipe burundaise. Bien que la Cour ait jugé que le troisième mandat du président était inconstitutionnel, l'absence de suivi politique ou institutionnel a non seulement rendu cette décision symbolique, mais a également mis en évidence un décalage plus profond entre l'autorité judiciaire et la volonté politique. Lorsque des décisions historiques ne sont pas mises en œuvre, cela diminue la légitimité des institutions régionales et érode la confiance du public dans leur capacité à rendre justice et à faire respecter les normes démocratiques.

S'il est vrai que des organismes tels que le CAE et l'ECOSOCC ne sont pas habilités à intervenir unilatéralement dans les affaires politiques des États membres sans demande formelle, cette limitation procédurale ne doit pas servir de prétexte à l'inaction. Pour instaurer la confiance dans ces mécanismes, il faut mettre en place des stratégies proactives qui comblent le fossé entre les décisions juridiques et leur application pratique.

Afin de restaurer la crédibilité et de promouvoir la responsabilité, les mesures suivantes ont été jugées essentielles:

01

Tirer parti de la société civile: les OSC doivent citer et diffuser activement les décisions des tribunaux régionaux et de l'UA afin de demander des comptes aux gouvernements. Ces références juridiques peuvent être des outils puissants dans les efforts de plaidoyer et de réforme des politiques.

02

Engagement et pression des citoyens: mobiliser l'opinion publique à l'aide d'outils tels que les rapports parallèles, les fiches d'évaluation citoyennes et les assemblées populaires peuvent accroître la pression politique exercée sur les États afin qu'ils respectent leurs obligations régionales. De telles initiatives démocratisent le processus de mise en œuvre et garantissent que les citoyens restent au cœur de la gouvernance.

03

Mécanismes de suivi institutionnels: il est impératif que la CAE et l'ECOSOCC institutionnalisent des systèmes de suivi qui contrôlent et rendent compte du respect par les États membres des décisions et résolutions de la Cour. Des examens réguliers et des tableaux de bord de conformité pourraient servir d'outils de transparence et renforcer la responsabilité.

6.3. Faire fonctionner le plaidoyer dans les institutions régionales : engagement efficace de la société civile auprès des organismes régionaux

Pour influencer les organismes régionaux tels que l'Union africaine, la CAE et l'ECOSOCC, les OSC doivent abandonner les longs rapports au profit d'un plaidoyer ciblé et stratégiques. Ces organismes régionaux opèrent au niveau politique et réagissent mieux à des interventions concises, fondées sur des preuves et alignées sur leurs cadres politiques.

i) Tactiques de plaidoyer stratégique::

01

Élaborer des notes d'orientation qui font référence aux cadres de l'UA et de la CAE, tels que le Cadre continental de résultats (CRF) et la Stratégie africaine pour l'égalité des sexes.

02

S'engager par le biais des plateformes ECOSOCC. Représentants du Parlement panafricain et délégations conjointes d'OSC et de gouvernements à tous les événements et manifestations des Nations Unies

03

Aligner les actions de plaidoyer nationales sur les programmes continentaux en participant aux dialogues et sommets régionaux.

04

Le CRF existe, mais souffre d'un manque de conformité en matière de reporting. Les OSC devraient envisager de produire des rapports parallèles lorsque les gouvernements sont inactifs, en s'inspirant de modèles réussis tels que le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant.

ii) Renforcer la légitimité et la coordination des OSC:

De nombreuses OSC restent déconnectées des processus régionaux en raison de la faiblesse des coalitions et de leur manque de participation aux plateformes officielles. Par rapport aux organismes professionnels plus structurés, les OSC axées sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité passent souvent à côté d'opportunités en raison de leur non-adhésion ou de la fragmentation de leurs efforts. Voici quelques recommandations pour un engagement efficace :

01

Créer et enregistrer les coalitions nationales et régionales d'OSC dans les bases de données de l'ECOSOCC..

02

Contribuer activement aux travaux des groupes thématiques et aux processus électoraux de l'ECOSOCC.

03

Utiliser les outils numériques, les réseaux de la diaspora et la collaboration transfrontalière pour amplifier la voix et les expériences des femmes.

iii) Engagement en faveur des infrastructures et de la transparence:

Bien que l'ECOSOCC travaille à la mise en place d'une base de données centralisée des OSC pour la paix et la sécurité, les progrès ont été lents. Un cadre d'harmonisation permet désormais un engagement national structuré, avec des processus d'application et de reconnaissance plus clairs. Cependant, les sections nationales (par exemple, en Ouganda) ont besoin d'être revitalisées, et il y a une demande croissante pour suivre l'influence des contributions des OSC sur les résultats des sommets, à l'instar du modèle danois..



Expériences des OSC dans la promotion des femmes, de la paix et de la sécurité²

Les organisations de la société civile de toute la région ont été à l'avant-garde de la promotion du programme FPS, malgré les défis complexes auxquels elles sont confrontées dans des contextes marqués par les conflits et l'instabilité politique. Au Soudan du Sud, dans un contexte de conflit permanent, d'instabilité politique et de rétrécissement de l'espace civique, les OSC continuent de jouer un rôle central dans la promotion des droits des femmes et la consolidation de la paix. Leur résilience, leur innovation et leur engagement sans faille ont permis d'obtenir des résultats significatifs et restent essentiels à l'instauration d'une paix durable et inclusive.

En RDC, les OSC ont joué un rôle déterminant dans la promotion du programme FPS grâce à un plaidoyer vigoureux, à la mise en œuvre de programmes et à une collaboration stratégique avec le gouvernement et les acteurs internationaux. Leur travail couvre les quatre piliers du programme FPS, qui a un impact tangible sur la vie des femmes et le processus de paix.

Les OSC burundaises ont également joué un rôle central dans la localisation du programme FPS. Grâce à des initiatives locales de consolidation de la paix, des activités de sensibilisation aux questions de genre et des partenariats ciblés, elles ont apporté une contribution significative à tous les piliers du programme FPS, renforçant ainsi l'importance des efforts communautaires pour maintenir la paix et la sécurité.

Le mouvement Inamahoro est né de la crise burundaise de 2015 afin de promouvoir les droits humains, la paix et, en particulier, les droits des femmes. Ancré dans des valeurs telles que l'Ubuntu, l'intégrité et la solidarité, il s'efforce d'amplifier la voix des femmes et de promouvoir la justice, la sécurité et le développement durable. Il utilise la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies comme un outil de plaidoyer essentiel pour mettre en lumière les défis auxquels sont confrontées les femmes burundaises, en particulier celles en exil, et pour exhorter les organismes régionaux et internationaux à soutenir leur rôle dans la consolidation de la paix et la reconstruction nationale.



LR : Mme Sarah Abeja, du Soudan du Sud, et Mme Mahasin Dahab, du Soudan, partagent les expériences des OSC dans la promotion des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité dans leurs pays respectifs.

À un niveau plus large, le Centre pour la paix assure depuis plus de trois décennies un leadership stratégique, promouvant les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité (FPS) grâce à un plaidoyer coordonné aux niveaux régional, continental et mondial. En reliant les réalités locales aux processus politiques de haut niveau, le Centre pour la paix a renforcé la responsabilité dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et des instruments connexes en Afrique et au-delà.

Ensemble, ces expériences soulignent le rôle indispensable des OSC dans la promotion du

programme FPS et mettent en évidence la nécessité d'un soutien et d'une collaboration continus pour garantir une paix inclusive et durable.

Voir les annexes (tableau 4) pour plus de détails sur les expériences nationales des OSC dans la promotion du programme FPS.

7.1. Décolonisation du programme "Femmes, paix et sécurité"

Comme l'ont souligné les participants, la décolonisation du programme FPS nécessite

une refonte fondamentale des structures de pouvoir mondiales. Elle exige d'amplifier les voix locales, d'examiner de manière critique les facteurs économiques à l'origine des conflits et de combler le fossé entre la théorie académique et l'expérience vécue. Il s'agit à la fois d'une lutte politique et épistémique, qui nécessite un changement radical dans la manière dont la paix, la sécurité et le rôle des femmes sont compris, mis en œuvre et valorisés, tant sur le continent africain qu'à l'échelle mondiale.

Une analogie frappante a révélé

l'héritage colonial ancré dans les systèmes de mobilité mondiale. Les militants et les praticiens africains sont souvent exclus des espaces décisionnels internationaux en raison d'obstacles bureaucratiques et structurels, qui ne sont pas seulement logistiques mais aussi profondément symboliques, renforçant ainsi les hiérarchies mondiales établies. Par exemple, la difficulté d'obtenir des visas et de franchir les frontières (comme lors d'un voyage du Soudan du Sud vers l'Ouganda) met en évidence les obstacles systémiques persistants auxquels les femmes africaines sont confrontées pour accéder aux plateformes mondiales de paix et de sécurité.

Le forum a également remis en question la conception du conflit comme une entreprise mondiale, dans laquelle le complexe militaro-industriel et les intérêts géopolitiques opèrent souvent sous le couvert du maintien de la paix ou du soutien. Cette critique souligne la manière dont les acteurs externes continuent de tirer profit, stratégiquement et économiquement, de l'instabilité dans les régions africaines. Ainsi, la décolonisation de l'agenda FPS doit inclure la confrontation des systèmes néocoloniaux qui tirent profit des conflits plutôt que de chercher à les résoudre.

Les participants ont également critiqué le fossé entre le discours universitaire féministe et les réalités communautaires. Si la théorie féministe offre des

perspectives précieuses, elle peut parfois rester déconnectée des luttes quotidiennes des femmes dans les zones de conflit.

Cette tension souligne la nécessité de privilégier la pratique plutôt que la théorie abstraite, afin de garantir que le programme FPS soit ancré dans les expériences des personnes les plus touchées et leur rende des comptes. La conversation a mis l'accent sur l'importance de reconnaître et de soutenir les initiatives locales, ainsi que sur le pouvoir de la narration et de la documentation. Les progrès réels ne résident pas seulement dans la reconnaissance internationale, mais aussi dans le respect et la valorisation des efforts déployés à la base pour instaurer la paix et la sécurité.



Renforcer le financement
de l'initiative FPS:

Mobiliser des ressources pour les engagements FPS

Cette session a souligné l'urgence de passer de modèles de financement à court

terme, axés sur les donateurs et basés sur des projets, à des systèmes de financement inclusifs, fondés sur la confiance et l'autonomisation, qui soutiennent véritablement le leadership des femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Les principaux défis liés au financement des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité ont été abordés, notamment la réduction significative des financements accordés par les principaux donateurs tels que l'USAID (-66,5 %), l'Allemagne (-21,4 %), le Royaume-Uni (-5,1 %), la France (-6 %) et les Pays-Bas (-0,9 %). Ces réductions ont eu un impact direct sur les efforts de consolidation de la paix, moins de 15 % des fonds étant alloués à des initiatives tenant compte des questions de genre et seulement environ 1 % des fonds communs des Nations unies étant consacrés à des activités liées aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Les participants ont exprimé leur inquiétude quant à la forte dépendance vis-à-vis des priorités des bailleurs de fonds, qui sont souvent façonnées par les politiques féministes étrangères des gouvernements donateurs et peuvent ne pas correspondre aux besoins locaux. En conséquence, de nombreuses organisations locales dirigées par des femmes sont reléguées à la mise en œuvre de programmes externes, avec une autonomie ou une influence limitée sur l'orientation stratégique. Ce décalage a conduit à ce que de nombreux plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité ne soient pas financés ou soient largement sous-financés, ce qui les rend largement symboliques. Les ministères chargés notamment de l'égalité des sexes, des finances et de la justice citent fréquemment les budgets limités et l'absence d'allocations spécifiques au genre comme des obstacles majeurs.

Des obstacles systémiques ont également été mis en évidence, en particulier le sous-financement disproportionné des femmes rurales et des organisations locales. Les processus de financement sont souvent trop bureaucratiques et les possibilités de financement direct sont rares. Les ressources transitent généralement par de multiples intermédiaires, ce qui réduit à la fois l'efficacité et la responsabilité. Des exigences strictes, telles que l'enregistrement officiel, les audits financiers et les longs antécédents organisationnels, constituent des obstacles supplémentaires, en particulier pour les

groupes plus récents ou plus petits.

Parmi les autres défis persistants figurent la brièveté des cycles de projet, le manque de financement de base et l'aversion au risque des donateurs. Les préoccupations fiduciaires empêchent souvent les fonds d'atteindre les organisations féministes plus petites, politiquement actives ou radicales, marginalisant davantage les voix qui sont essentielles aux efforts de paix durables.

Parmi les possibilités de financement présentées par FPS figurait le Fonds pour la paix et l'action humanitaire des femmes, qui offre un financement flexible à travers deux volets : une réponse rapide pour la participation des femmes aux processus de paix et la mise en œuvre des accords, et un volet « défenseurs des droits humains » qui fournit jusqu'à 10 000 dollars pour la protection, l'assistance juridique ou la réinstallation des défenseurs des droits humains des femmes, ainsi que des fonds féministes tels que Mama Cash, le Fonds mondial pour les femmes et le Fonds Free the Young Feminist. L'Urgent Action Fund Africa et Womankind Worldwide, qui fournissent un financement de base flexible et à long terme par le biais de subventions participatives afin de répondre aux besoins des communautés locales ; en outre, des concepts de financement régional innovants ont été proposés, notamment un fonds régional FPS cogéré et la création d'une voix collective pour les OSC afin d'influencer les organismes régionaux tels que l'UA, l'IGAD et la CAE.

Afin de faire progresser les flux financiers liés au programme FPS, le forum a appelé à ce qu'au moins 15 % des budgets consacrés à la paix et à la sécurité, y compris les fonds nationaux, l'aide publique au développement et les fonds régionaux, soient alloués aux initiatives FPS, avec un financement pluriannuel, flexible et direct accordé aux organisations locales dirigées par des femmes ; l'adoption d'une budgétisation sensible au genre à tous les niveaux ; la mise en place de systèmes de financement accessibles et inclusifs ; et la mise en œuvre de mécanismes de responsabilité solides, tels que des évaluations par les pairs et des tableaux de bord FPS, en réponse à l'appel urgent des dirigeants locaux à aller au-delà de la rhétorique et de la conformité pour s'engager dans des investissements significatifs dans le leadership local et l'action transformatrice.

Le rôle des femmes dans les processus de paix actuels³

En République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Soudan, des décennies de conflits violents ont fait des millions de déplacés, traumatisés et vulnérables, en particulier des femmes et des enfants. Dans chacune de ces crises, les femmes ont porté le plus lourd fardeau, souffrant de violences sexuelles et sexistes généralisées, de déplacements, de malnutrition et d'exclusion économique. Pourtant, malgré leur rôle central dans le soutien aux familles et aux communautés au milieu du chaos, les femmes restent systématiquement exclues des processus de paix officiels.

En République démocratique du Congo, où plus de 10 millions de personnes ont perdu la vie et où des millions d'autres ont été déplacées, les femmes ne sont pas seulement des victimes, elles sont aussi des artisanes de la paix, des survivantes et des leaders. Pourtant, leur absence à la table des négociations continue de compromettre la durabilité de la paix. Au Soudan du Sud, les femmes ont défié la marginalisation en assumant des rôles de médiatrices, de réformatrices juridiques, de gardiennes et d'architectes de l'avenir de la nation, mais leurs contributions sont encore trop souvent négligées. Au Soudan, l'une des pires crises humanitaires au monde se déroule actuellement, les femmes et les filles souffrant de manière disproportionnée, même si leurs voix restent absentes des principaux forums décisionnels.

Il s'agit non seulement d'un échec humanitaire, mais aussi d'un échec en termes de consolidation de la paix. Toute résolution durable et juste de ces conflits doit commencer par la participation pleine, égale et significative des femmes. Leur leadership n'est pas facultatif ; il est essentiel pour forger une paix inclusive, sensible au genre et durable. Les participants ont partagé des témoignages sur le rôle des femmes dans les processus de paix actuels, comme le montre le tableau ci-dessous

8.1. Tableau 2 : Études de cas par pays

	République démocratique du Congo (RDC)
	Progrès et lacunes en matière de participation des femmes: Des progrès ont été réalisés pour accroître la visibilité des femmes dans la gouvernance et les processus de paix, par exemple: • Des femmes sont élues à des postes de direction • Le pays a nommé une femme au poste de ministre des Affaires étrangères, ce qui constitue une avancée significative. • Au départ, seules cinq femmes participaient au processus de paix de Nairobi. Grâce à un lobbying concerté et à un soutien extérieur, notamment de la part de partenaires tels que le Japon et les États-Unis, le nombre de femmes est passé à 12. Cependant, la représentation dans les fonctions politiques ne se traduit pas automatiquement par une influence dans les négociations de paix et de sécurité. La plupart des processus de paix officiels restent dominés par les hommes, avec une participation très limitée des femmes ou de la société civile. Depuis le début des années 2000, la RDC a participé à de nombreuses négociations de paix, de l'accord de Sun City (2002) aux processus

de Luanda et de Nairobi, mais celles-ci ont principalement impliqué les élites militaires et politiques, souvent qualifiées de “seigneurs de guerre”, excluant de fait les femmes et ignorant les préoccupations civiles essentielles telles que:

- Les droits fonciers et l'accaparement des terres
- La violence sexuelle et basée sur le genre
- La justice pour les survivants
- La démilitarisation des communautés locales.

Défis structurels à l'inclusion des femmes:

- Les processus de paix militarisés accordent la priorité aux combattants plutôt qu'aux civils.
- Non-application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et du Plan d'action national de la RDC sur les femmes, la paix et la sécurité.
- Obstacles culturels et institutionnels au leadership et à la participation des femmes.
- Les femmes sont souvent considérées comme des victimes plutôt que comme des actrices de la paix.
- Retour des priorités politiques à Kinshasa.
- Reprise des violences.
- Mise en œuvre inadéquate des accords.
- Contraintes budgétaires affectant la participation durable

Mesures positives et occasions manquées:

- La RDC a adopté son premier plan d'action national sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en 2010, et le plan d'action national de deuxième génération (2020-2023) visait à renforcer la participation des femmes à la prévention et à la résolution des conflits, ainsi qu'au relèvement. Cependant, sa mise en œuvre reste fragmentée, sous-financée et mal suivie. Malgré l'existence de réseaux de femmes actifs en faveur de la paix, tels que les coopératives locales de femmes, les ONG et les acteurs confessionnels, les femmes sont rarement consultées lors des négociations ou des accords de cessez-le-feu.

Recommandations clés:

- Garantir l'inclusion des femmes dans tous les processus de paix: institutionnaliser un quota minimum de 30 à 50 % de femmes dans toutes les négociations de paix et les structures de gouvernance transitoires.
- Veiller à ce que les pourparlers de paix traitent des priorités des femmes : aller au-delà des cessez-le-feu et des accords militaires pour inclure la réforme agraire, la responsabilité en matière de violences sexuelles et sexistes, la réintégration des anciennes combattantes et la réconciliation communautaire.
- Renforcer la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et du Plan d'action national de la RDC : allouer des fonds suffisants, renforcer les capacités des institutions publiques et veiller à la

mise en place de cadres de suivi et d'évaluation.

- Protéger les femmes qui œuvrent pour la paix : beaucoup d'entre elles sont victimes de menaces, d'intimidations et de violences. Les mécanismes de protection et les garanties juridiques doivent être une priorité.
- Soutenir les initiatives de paix locales menées par des femmes : reconnaître et soutenir le travail important accompli par les femmes au niveau local, en particulier dans l'est de la RDC, où la présence officielle de l'État est limitée.
- Populariser et localiser le programme "Femmes, paix et sécurité": sensibiliser les dirigeants locaux, les acteurs de la sécurité et les communautés à la pertinence de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et à la consolidation de la paix inclusive du genre.

Soudan du Sud



Les femmes, défenseurs de la mise en œuvre de l'accord de paix

Les femmes sud-soudanaises militent activement pour la mise en œuvre intégrale, dans la lettre et dans l'esprit, de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS). Elles reconnaissent qu'un accord de paix sur le papier ne suffit pas, car sa mise en œuvre a connu des revers importants en raison de l'impasse politique et du manque d'engagement sincère de certaines parties. Les femmes sud-soudanaises travaillent de manière stratégique pour que cet accord ne reste pas un "document caduc".

Elles continuent de plaider en faveur d'une paix durable, exhortant les dirigeants politiques à respecter leurs engagements afin d'éviter un retour à la guerre.

Les femmes en tant que médiatrices à plusieurs niveaux

Les femmes jouent un rôle clé en tant que médiatrices, non seulement dans les forums politiques de haut niveau, mais aussi au niveau local. Elles jouent le rôle de médiatrices dans les communautés déchirées par les conflits, en particulier lorsque la violence éclate dans les grandes villes comme Juba et se propage rapidement dans les zones rurales. Les femmes jouent un rôle essentiel dans la reconstruction des relations, la résolution des conflits et la promotion de la réconciliation, en particulier lorsque des cycles de vengeance et de représailles apparaissent.

Un exemple notable est la réponse à la montée des tensions ethniques au début de l'année 2025, à la suite de la diffusion de vidéos montrant des violences au Soudan. En représailles, certains Sud-Soudanais ont commencé à s'en prendre aux résidents soudanais dans le pays. Les femmes se sont rapidement mobilisées pour apaiser les tensions, ont engagé le dialogue avec les responsables gouvernementaux, ont mené des campagnes de sensibilisation dans les médias et ont fait appel à l'ambassadeur du Soudan pour rétablir le calme.

Women in Peace Negotiations and Political Processes

Women have actively participated in the Tumaini Initiative, a peace process led by the President of Kenya aimed at bringing holdout groups into the political fold. They are among the negotiators, ensuring women's perspectives are represented in efforts to achieve inclusive democratic transition.

Women also contribute technical expertise to various stages of the peace process. For instance, women legal and gender experts review laws and policy documents to ensure the outcomes are gender-sensitive and inclusive. Some women sit on the Tripartite Technical Committee on Security Sector Reform, working alongside the AU, IGAD, and UNMISS to ensure gender dimensions of security are fully considered.

Les femmes dans les négociations de paix et les processus politiques

Les femmes ont participé activement à l'initiative Tumaini, un processus de paix mené par le président du Kenya visant à intégrer les groupes dissidents dans le processus politique. Elles font partie des négociateurs et veillent à ce que le point de vue des femmes soit pris en compte dans les efforts visant à parvenir à une transition démocratique inclusive.

Les femmes apportent également leur expertise technique à différentes étapes du processus de paix. Par exemple, des expertes juridiques et en matière de genre examinent les lois et les documents politiques afin de s'assurer que les résultats sont sensibles au genre et inclusifs. Certaines femmes siègent au Comité technique tripartite sur la réforme du secteur de la sécurité, où elles travaillent aux côtés de l'UA, de l'IGAD et de la MINUSS pour veiller à ce que les dimensions de genre de la sécurité soient pleinement prises en compte.

Les femmes dans l'alerte précoce et la prévention des conflits

Les femmes jouent un rôle central dans les systèmes d'alerte précoce et d'intervention, en particulier grâce aux réseaux communautaires. Ces systèmes ne sont pas toujours formalisés, mais la présence des femmes au niveau local leur permet de détecter rapidement les tensions et les risques de violence. Les femmes agissent rapidement pour servir de médiatrices, alerter les autorités et organiser des dialogues communautaires avant que le conflit ne s'aggrave.

Les femmes dans le dialogue et la réconciliation

Nous organisons des dialogues communautaires et intergénérationnels, auxquels participent les chefs traditionnels, les jeunes et les autorités locales. Ces forums offrent une plateforme pour discuter des questions qui touchent les femmes et la communauté au sens large, et favorisent la coexistence pacifique et la compréhension mutuelle.

Autonomisation des femmes et renforcement des capacités

Conscientes que la représentation sans influence ne suffit pas, les

femmes investissent dans le renforcement des capacités des femmes leaders, en particulier des députées nommées dans le cadre des quotas des partis politiques. Beaucoup d'entre elles étaient nouvelles en politique et ne connaissaient pas les procédures parlementaires. Ces femmes ont été formées et encadrées afin de représenter efficacement les intérêts des femmes, d'articuler les questions politiques et de faire pression en faveur d'un changement législatif.

Les femmes dans les médias et la sensibilisation communautaire

Les femmes dans les médias ont joué un rôle crucial dans la sensibilisation des communautés aux processus de paix et aux politiques gouvernementales. Elles comprennent que les politiques élaborées à Juba ont un impact limité si elles ne sont pas communiquées efficacement aux populations des communautés rurales. Grâce à des programmes radiophoniques, des campagnes et des récits, les femmes veillent à ce que les messages de paix atteignent une partie du pays.

Les femmes dans l'élaboration de la Constitution

Les femmes ont également apporté une contribution significative au processus d'élaboration de la constitution permanente. Elles ont rédigé une charte des femmes en partenariat avec le ministère du Genre, un document qui définit les exigences minimales en matière de droits et de participation des femmes. Elles ont également mené une analyse de genre de la constitution de transition (2011, telle que modifiée) afin de garantir que les questions relatives aux femmes soient intégrées dans le cadre juridique qui guidera l'avenir du Soudan du Sud.

Obstacles au processus de paix

- L'accord de paix vacille.
- Le cessez-le-feu a été rompu avec des bombardements actifs dans des régions telles que Panyijar et Fangak.
- Des sites d'entraînement militaire ont été attaqués et des civils déplacés.
- Le premier vice-président reste assigné à résidence, ce qui soulève des questions quant à la légitimité du processus.
- Les répercussions du conflit soudanais ont accru l'insécurité dans les zones frontalières, avec des informations faisant état de la présence des Forces de soutien rapide au Soudan du Sud.



Soudan

Pourquoi l'inclusion des femmes est importante:

Les femmes soudanaises représentent plus de 50 % de la population, et sur les plus de 12 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, plus de la moitié sont des femmes. Elles sont également des survivantes et des intervenantes de première ligne, organisant et soutenant les systèmes de soins, gérant les camps de déplacés internes et dirigeant les activités de protection et de défense des droits au sein des communautés. Entre avril 2023 et mai 2024, l'Unité de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants du Soudan a recensé plus de 1 183 cas de violences sexuelles liées au conflit. Le nombre réel est probablement beaucoup plus élevé en raison de la stigmatisation et de l'insécurité. Malgré le leadership des femmes sur le terrain et les atrocités auxquelles elles sont confrontées, les femmes soudanaises sont systématiquement exclues des négociations de paix officielles et des espaces de prise de décision.

Polarisation, exclusion et politique ethnicisée

Les femmes soudanaises sont confrontées à une exclusion profonde des processus de paix officiels, principalement en raison:

- L'absence de structures de gouvernance civiles fonctionnelles.
- La polarisation politique et ethnique qui façonne la représentation selon des critères tribaux plutôt que civiques.
- La montée en puissance des alliances politiques militarisées, en particulier dans des forums tels que les pourparlers de Nairobi.

L'exclusion des femmes n'est pas simplement accidentelle; elle reflète une marginalisation plus profonde de la société civile et des voix civiques. L'incapacité à former des plateformes inclusives et non militarisées signifie que les femmes soudanaises sont soit absentes, soit symboliques dans les discussions de paix. Sans démanteler ces dynamiques, une inclusion significative est peu probable.

Préoccupations communes: interdépendance régionale

Les conflits au Soudan, au Soudan du Sud et en RDC ne sont pas isolés. Les frontières sont poreuses, les cultures sont communes et les déplacements de population touchent tout le monde. Par exemple

- Le Soudan du Sud accueille des milliers de réfugiés soudanais.
- Les économies sont perturbées au-delà des frontières.
- La société civile d'un pays ne peut prospérer lorsque son voisin est en proie aux flammes.

Cette interdépendance nécessite des approches transfrontalières et un engagement plus fort de la part des organismes régionaux tels que l'UA, la CAE et l'IGAD.

Les jeunes, les filles et le programme FPS

On s'inquiète de plus en plus du fait que le programme FPS n'intègre pas suffisamment les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les filles. Alors que les jeunes ont joué un rôle clé dans la révolution soudanaise de 2018-2019, leur élan s'est essoufflé. Aujourd'hui, les jeunes sont plus susceptibles d'être cooptés par des acteurs militarisés comme instruments de violence. Pour inverser cette tendance:

- Le programme FPS doit être délibérément élargi afin d'impliquer les jeunes.
- Les écoles, les médias et les plateformes numériques doivent promouvoir l'éducation à la paix.
- Les mouvements de jeunesse doivent être soutenus et dotés de ressources.

Chronologie des efforts de paix et de l'exclusion des femmes:

1. Pourparlers de Djeddah (mai 2023)

- Menés par l'Arabie saoudite et les États-Unis, ces pourparlers ont porté sur la protection des civils et ont réuni les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide. Aucune femme, aucune organisation de la société civile ni aucun parti politique n'était présent.

2. Consultations de Genève (août 2023)

- Une initiative britannique et suisse visant à faciliter l'accès humanitaire. Une fois encore, aucune femme n'y a participé et aucune organisation de la société civile n'y était représentée. Aucun cessez-le-feu n'a été conclu.

3. Dialogue de Manama (début 2024)

- Les pourparlers informels ont échoué et n'ont pas bénéficié de la participation des femmes.

4. Processus LPSS (fin 2023-2024)

- Une initiative menée par les États-Unis visant à soutenir les efforts de sauvetage et de paix. Seules 12 femmes soudanaises ont participé parmi les 200 délégués. Elles ont tenté d'attirer l'attention sur les atrocités en cours, notamment les violences sexistes. Alors que les Forces armées soudanaises ont refusé d'y participer, les Forces de sécurité soudanaises ont profité de l'occasion pour dominer le discours..

Réponses régionales et internationales : occasions manquées

- L'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement) a tenté d'organiser des discussions régionales (juillet et septembre 2023) axées sur la protection des civils, mais là encore, aucune femme n'était représentée.
- ONU Femmes et l'IGAD ont soutenu un atelier de renforcement des capacités fin 2024, formant plus de 60 femmes soudanaises à la négociation et à la médiation. Ces efforts étaient louables, mais ils n'ont pas abouti à une représentation effective aux tables de négociation officielles. Le communiqué final appelait à un quota de 50 % de femmes dans les structures de paix et de

gouvernance, mais aucun mécanisme n'a été mis en place pour le faire respecter.

Obstacles à la participation des femmes:

- Militarisation des processus de paix: les pourparlers de paix sont dominés par les acteurs armés; aucune perspective civile ou de genre n'est prise en compte.
- Absence de quotas: il n'existe aucune garantie formelle pour l'inclusion des femmes.
- Risques sécuritaires et contraintes de mobilité: les conflits actifs, la famine et l'insécurité empêchent les femmes à l'intérieur du Soudan de se déplacer.
- Féminisme alibi à l'étranger: même les femmes vivant dans des villes régionales comme Kampala, Nairobi, Addis-Abeba et Riyad ne sont pas véritablement incluses.
- Absence de soutien international cohérent: aucun acteur régional ou mondial n'a fait de la promotion ou de l'intégration systématique de la voix des femmes soudanaises dans les processus de paix une priorité

Organisation politique des femmes au Soudan:

Malgré ces obstacles, les femmes soudanaises ne restent pas silencieuses. De nombreuses plateformes dirigées par des femmes et des mouvements féministes travaillent sans relâche, notamment:

- MANSAM: une large coalition civile et politique qui milite pour l'inclusion des femmes dans la paix et la gouvernance.
- Peace for Sudan Platform: une alliance œuvrant pour la paix et les droits.
- Feminists for Peace: une initiative menée par des jeunes et axée sur l'engagement politiques féministes.
- Mouvement féministe Mehanik: œuvrant à faciliter les espaces de dialogue informels. Il a lancé le Groupe d'analyse stratégique du Soudan, une plateforme en ligne facilitant le dialogue indirect entre les acteurs militaires, les civils et les observateurs internationaux, axée sur la protection des civils et les droits humains.

Appel à l'action:

- Les femmes soudanaises réclament de l'espace, de la reconnaissance et un pouvoir décisionnel.
- Exigez une représentation à hauteur de 50 % dans tous les processus de paix, de transition et de gouvernance.
- Soutenez la société civile dirigée par des femmes par le biais de financements, de mesures de protection et d'accès.
- Faire de la protection des femmes et des filles un pilier central de tout cadre de paix.

Perspectives d'avenir:

Une feuille de route FPS renouvelée; Les 25 prochaines années: repenser les femmes, la paix et la sécurité.



**Hotel
Africana Ltd**

9.1. Co-création: définir les priorités, établir des engagements et élaborer un plan d'action collectif pour 2025-2030

Dans le cadre d'un effort collaboratif visant à faire progresser le programme FPS pour la période 2025-2030, les participants ont été répartis en deux groupes de travail linguistiques: francophone et anglophone. Chaque groupe s'est engagé dans un processus de co-création afin d'élaborer conjointement des plans d'action ciblés. Ces plans se sont concentrés sur deux piliers thématiques clés : les engagements en matière de politique et de gouvernance, et la participation et le leadership. Les résultats suivants représentent les priorités et les engagements collectifs identifiés par les participants afin d'orienter la mise en œuvre et l'impact futurs dans le cadre du programme FPS.

9.2. THÈME 1: Engagements en matière de politique et de gouvernance

Objectif: Renforcer les systèmes de gouvernance nationaux et régionaux afin de soutenir une mise en œuvre inclusive, bien financée et responsable du programme FPS.

Domaines d'action clés	Activités	Acteurs responsables
Création et financement de fonds FPS	- Rendre opérationnels les fonds FPS dans le cadre de l'IGAD et de la CAE. - Plaider en faveur de lignes budgétaires dédiées aux fonds FPS dans les budgets nationaux. - Recenser les nouveaux donateurs parmi les puissances émergentes.	IGAD, EAC. Gouvernements
Mécanismes de suivi et d'évaluation	- Développer et déployer des outils de suivi FPS robustes aux niveaux régional et national. - Rendre opérationnels les systèmes de baromètre FPS.	C E R , mécanismes nationaux chargés des questions de genre, OSC
Inclusivité et responsabilité dans les PAN.	- Veiller à ce que les processus d'élaboration et de suivi des PAN soient dirigés par des femmes. - Créer des campagnes de sensibilisation FPS localisées dans les langues locales.	OSC nationales dirigées par des femmes, gouvernements locaux, gouvernements
Réformes politiques au niveau des CER et de l'UA.	- Mettre en place des structures de commission vérité et réconciliation en RDC (Ituri, Nord et Sud-Kivu). - Veiller à ce que les processus de vérité, de justice et de réparation tiennent compte des questions de genre. - Renforcer les mécanismes FONAREV, CIAVAR et CVR.	Ministères nationaux, justice Organismes de justice transitionnelle
Renforcer la justice et les mécanismes de transition.	- Mettre en place des structures de commission vérité et réconciliation en RDC (Ituri, Nord et Sud-Kivu). - Veiller à ce que les processus de vérité, de justice et de réparation tiennent compte des questions de genre. - Renforcer les mécanismes FONAREV, CIAVAR et CVR	Ministères nationaux, justice Organismes de justice transitionnelle

Domaines d'action clés	Activités	Acteurs responsables
Coordination régionale et partage des connaissances.	- Mettre en place des cadres régionaux pour le partage des meilleures pratiques de l'IGAD, de la CAE, de l'UA et des OSC. - Organiser régulièrement des réunions régionales pour examiner conjointement les progrès accomplis.	IGAD, EAC, UA, OSC

9.3. THÈME 2 : Participation et leadership.

Objectif: Accroître la représentation et l'influence des femmes dans les processus de consolidation de la paix et de prise de décision après les conflits.

Actions clés	Activités	Acteurs responsables
Renforcer la participation des femmes aux processus de paix.	- Appliquer une mesure d'action positive visant à atteindre une représentation de 50 % de femmes dans les pourparlers de paix et la mise en œuvre de la paix.. - Déployer les membres de FemWise dans les efforts de médiation en cours.	UA, CER, États membres
Renforcement des capacités des OSC dirigées par des femmes.	- Organiser des formations localisées sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité et à la médiation dans les langues locales. - Soutenir la participation des OSC aux forums de paix de haut niveau.	FemWise, réseaux d'OSC, ONU Femmes
Coordination entre les acteurs locaux et régionaux.	- Mettre en place des plateformes de coordination structurées entre FemWise et les réseaux locaux de femmes. - Développer des programmes conjoints de plaidoyer et de consolidation de la paix.. - Soutenir le Conseil consultatif du point focal FPS et au sein de la CIRGL	FemWise, CER, OSC locales, CIRGL
Suivi des progrès tenant compte des questions de genre.	- Élaborer et mettre en œuvre des cadres de résultats qui mesurent à la fois l'impact quantitatif et qualitatif. - Intégrer les retours d'information des femmes vivant dans les zones de conflit.	Gouvernements nationaux, CER, OSC
Engagement des jeunes et des communautés.	- Soutenir les femmes et les jeunes artisans de la paix et médiateurs dans les régions sujettes aux conflits. - Renforcer les réseaux de jeunes pour la participation civique	Ministères de la jeunesse et de l'égalité des sexes, OSC, institutions de paix
Numérisation et données pour la responsabilisation	- Déployer des plateformes de retour d'information communautaires et des outils de données mobiles. - Utiliser des outils numériques pour assurer la transparence publique et le partage des résultats.	Partenaires technologiques, OSC, gouvernements locaux.

Conclusion

Cette réunion a montré une évolution dans la bonne direction en termes de création de coalitions, de pénétration des espaces décisionnels et d'affinement des stratégies collectives de plaidoyer. Elle a réaffirmé la nécessité d'agir avec clarté, cohérence et courage, et pour les acteurs de la paix de se positionner à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes de pouvoir formels.

Une observation critique formulée au cours des discussions a été que, dans une large mesure, le plaidoyer de la société civile est parfois devenu introverti, s'adressant principalement à lui-même. Pour briser ce cycle, elle doit changer de stratégie et mener ses actions de plaidoyer depuis l'intérieur des systèmes de pouvoir tels que l'Union africaine, la CAE et les structures gouvernementales nationales, tout en maintenant son engagement au niveau local. Cette approche porte déjà ses fruits, comme en témoignent la collaboration croissante et l'accès à des espaces politiques tels que les engagements avec les organes de l'UA et l'élaboration du Plan d'action régional de la CIRGL.

En outre, les discussions ont fortement insisté sur la nécessité de développer des relations comme stratégie. La capacité à promouvoir le changement dépend des relations que l'on entretient, de la manière dont on s'engage et de l'endroit où l'on fait entendre sa voix. Les relations stratégiques, en particulier avec des ministères tels que ceux des Affaires étrangères, de l'Égalité des sexes et de la Défense, sont essentielles pour garantir que les questions soient prises en compte dans les cadres politiques régionaux et nationaux.

L'accent mis sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des



Nations unies et son héritage de 25 ans a constitué une étape importante. Les réflexions des acteurs nationaux et locaux ont clairement montré que les voix des OSC doivent être documentées et entendues. Le plan convenu pour contribuer à la publication Women's World symbolise l'engagement en faveur de la visibilité, de l'apprentissage et de l'héritage. Il est essentiel que ce processus de documentation soit soutenu, coordonné et financé de manière efficace.

L'intégration du programme "Jeunesse, paix et sécurité" au cadre FPS a ajouté une dimension importante au dialogue. Ces programmes ne doivent pas fonctionner en vase clos, mais plutôt en synergie, afin de maximiser l'influence collective et de garantir une paix inclusive.

Enfin, un appel puissant a été lancé pour revendiquer le droit à la paix, non pas comme une faveur ou une négociation, mais comme un droit juridiquement contraignant, inscrit dans l'article 10 du Protocole de Maputo. La paix positive doit être poursuivie avec audace, en veillant à ce qu'elle soit inclusive, transformatrice et durable.

La directrice exécutive du Centre pour la paix, Mme Sandra Adong Oder, a présenté des idées

clés renforçant trois impératifs stratégiques :

1. Clarté et coordination – Nous avons besoin d'approches bien définies pour la coordination entre les gouvernements, les ONG, les universités et les acteurs du secteur privé afin d'accroître et d'approfondir l'impact.

2. Funding and Sustainability – Une question cruciale a été soulevée: qui finance le programme FPS? Une mise en œuvre et un suivi durables nécessitent une stratégie de financement bien coordonnée, partagée entre les partenaires.

3. Inclusion structurelle et intégration des politiques – Les plans d'action régionaux, nationaux et locaux doivent s'imbriquer et refléter une appropriation commune. Le statut d'observateur, les privilèges de l'ECOSOCC et la reconnaissance officielle du rôle diplomatique des ONG sont également des catalyseurs structurels essentiels pour un plaidoyer efficace.

Annexes

Tableau 3 Transition de la politique à la pratique

	L'Ouganda Principales réalisations et étapes importantes • Cadre politique solide: depuis l'intégration de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en 2008, l'Ouganda a promulgué et modifié plusieurs lois sensibles au genre, notamment la loi contre les mutilations génitales féminines, la loi sur la violence domestique, la politique de justice transitionnelle et les modifications de la loi sur la succession. • Conception inclusive du PAN: le PAN III est axé sur les résultats, avec des objectifs clairement définis, des besoins en ressources et une stratégie globale de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL). L'inclusion d'une stratégie de communication et d'un plan de mobilisation des ressources renforce la coordination et la transparence. • Structures de coordination solides: elles comprennent le comité directeur national et le comité technique. Ces comités sont très inclusifs et fonctionnels, avec la participation active de la société civile et des acteurs gouvernementaux lors de réunions trimestrielles. Le ministère du Genre héberge le secrétariat national, qui gère la mise en œuvre, l'établissement de rapports et l'engagement des parties prenantes. Des outils de coordination informels, tels que les groupes WhatsApp, facilitent une collaboration rapide et le développement de synergies. • Localisation du programme FPS: à l'heure actuelle, 21 districts ont élaboré des plans d'action locaux (LAP), et au moins 10 MDA et OSC ont créé leurs propres plans opérationnels alignés sur le NAP III. Dans ce cadre, certains districts se sont engagés à allouer au moins 1 % de leur budget à des initiatives FPS. • Renforcement des capacités et formation: des modules de formation obligatoires sur la violence sexuelle et sexiste ont été institutionnalisés au sein des forces de police ougandaises, et des femmes médiatrices de paix ont été formées dans plusieurs districts et sont désormais reconnues et respectées au niveau communautaire. • Autonomisation économique et leadership : l'Ouganda dispose de programmes phares tels que le Programme ougandais pour l'entrepreneuriat féminin, qui ont soutenu la résilience économique des femmes. ○ Des plateformes telles que le Forum des femmes leaders veillent à ce que les femmes occupant des postes décisionnels soient tenues responsables et soutenues afin d'influencer les politiques en faveur de l'égalité des sexes.
---	--

- **Accès aux services et à la justice :**

- 21 refuges pour les victimes de violence sexiste ont été créés dans tout le pays.
- Des sessions spéciales des tribunaux pour les affaires de violence sexuelle et sexiste ont été mises en place afin d'améliorer l'accès rapide à la justice.

Bonnes pratiques et innovations

- **Plateformes multipartites et espaces de dialogue:** L'Ouganda a institutionnalisé des plateformes de dialogue inclusives qui réunissent les ministères, les organisations de la société civile, les groupes dirigés par des femmes, les partenaires de développement et les communautés locales. Ces espaces facilitent la planification participative, la mise en œuvre et la responsabilité conjointe dans le cadre des initiatives FPS, favorisant la confiance mutuelle et l'appropriation à tous les niveaux.
- **Collaboration solide entre l'État et les acteurs non étatiques:** la mise en œuvre efficace des plans d'action nationaux a été facilitée par des partenariats stratégiques et significatifs entre les institutions étatiques et les acteurs non étatiques, en particulier les organisations de femmes. Ces partenariats ont permis de garantir des solutions communautaires, une pertinence contextuelle et des programmes sensibles au genre.
- **Tirer parti des partenariats internationaux et régionaux:** L'engagement de l'Ouganda auprès de partenaires de développement tels que la Norvège, le Japon et le système des Nations unies a abouti au cofinancement d'activités prioritaires en matière de FPS, notamment le renforcement des capacités, les efforts de médiation et le soutien aux survivantes de violences sexistes. Ces partenariats ont permis d'améliorer les ressources techniques et financières tout en alignant les efforts nationaux sur les engagements mondiaux en matière de FPS.
- **Intégration de la question des femmes, de la paix et de la sécurité dans les cadres nationaux:** l'intégration des priorités et des indicateurs relatifs à la question des femmes, de la paix et de la sécurité dans la Vision 2040, les plans de développement national et les plans sectoriels de l'Ouganda a permis un alignement systématique des programmes et des budgets au niveau ministériel. Cette institutionnalisation garantit que les questions de genre et de consolidation de la paix ne sont pas traitées de manière isolée, mais sont intégrées dans toutes les institutions chargées de la gouvernance et de la prestation de services.
- **Plaidoyer et sensibilisation continus:** Des efforts continus de sensibilisation et de plaidoyer ont été menés à l'échelle nationale afin de sensibiliser la population, les chefs traditionnels, les agences de sécurité et les structures gouvernementales locales à l'agenda FPS. Cela a renforcé l'acceptabilité et la volonté politique et réduit la résistance à la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité.
- **Structures de mise en œuvre décentralisées:** La mise en œuvre du NAPS a été décentralisée grâce à l'engagement des personnes de référence pour les questions de genre au niveau des districts et

des structures gouvernementales locales. Elles jouent un rôle dans la mise en place du programme FPS dans différents contextes, la mobilisation des communautés et le suivi des progrès au niveau local.

- **Recours aux dialogues communautaires et aux chefs traditionnels:** les approches sensibles à la culture, telles que l'engagement des chefs traditionnels et religieux et la facilitation des dialogues communautaires à la base, se sont avérées efficaces pour briser les barrières sociales et promouvoir la participation des femmes à la consolidation de la paix et à la résolution des conflits.
- **Partenariats tripartites solides:** la collaboration entre les institutions gouvernementales, les OSC et les partenaires de développement a permis une planification conjointe, le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources. Ces alliances ont également simplifié l'accès à des informations et des données ventilées par sexe afin d'éclairer les politiques et les programmes.
- **Innovation en matière de suivi et d'évaluation:** l'Ouganda a adopté des cadres de suivi et d'évaluation sensibles au genre pour suivre la mise en œuvre des PAN. Cela comprend des mécanismes de retour d'information de la communauté, des examens périodiques et l'intégration d'indicateurs FPS dans les systèmes statistiques nationaux, qui aident à mesurer les résultats tant qualitatifs que quantitatifs.

Défis et obstacles spécifiques au contexte

- **Normes patriarcales et préjugés sexistes intériorisés:** les systèmes patriarcaux et les normes culturelles profondément enracinés continuent de limiter la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité. Dans de nombreuses communautés, le leadership et la sécurité sont encore perçus comme des domaines réservés aux hommes. Même parmi les femmes, les normes de genre intériorisées se traduisent souvent par un manque de confiance et une réticence à s'engager dans les espaces de prise de décision, ce qui renforce encore les inégalités entre les sexes.
- **Contraintes persistantes en matière de ressources:** l'insuffisance et l'irrégularité des financements constituent un obstacle majeur. De nombreux plans d'action locaux restent sans financement ou sous-financés, ce qui limite leur mise en œuvre au niveau des districts et des communautés. Les coupes budgétaires, les priorités nationales concurrentes et l'allocation limitée de ressources nationales aux activités spécifiques à la question des femmes, de la paix et de la sécurité compromettent la pérennité des programmes et leur impact.
- **Faiblesse de l'application des cadres juridiques et politiques:** malgré l'existence d'une législation et de politiques avancées conformes à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, leur application est généralement faible en raison d'un manque de capacités, d'une sensibilisation insuffisante et d'une volonté politique insuffisante, en particulier aux niveaux infranationaux. Cet écart entre la politique et la pratique entrave la justice pour les survivantes et limite la responsabilité en matière d'engagements relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité..

- **Difficultés de suivi et de visibilité des résultats:** si l'intégration de la question des femmes, de la paix et de la sécurité dans les plans de développement nationaux est une mesure positive, elle a également conduit à une dilution des priorités. Les activités et les budgets spécifiques à la question des femmes, de la paix et de la sécurité sont souvent absorbés par des plans sectoriels plus larges, ce qui rend difficile le suivi des résultats visés, la mesure de l'impact et la communication précise des progrès réalisés.
- **Insuffisance des données ventilées par sexe et des systèmes de suivi et d'évaluation:** l'insuffisance des données et la qualité médiocre des données ventilées par sexe limitent l'efficacité de la planification, du suivi et de l'établissement de rapports. La plupart des gouvernements locaux ne disposent pas des capacités et des outils nécessaires pour collecter, analyser et utiliser les données afin d'éclairer la programmation en matière de FPS, ce qui se traduit par des lacunes en matière d'information et des interventions réactives plutôt que proactives.
- **Impact des crises émergentes et prolongées:** le nombre croissant de catastrophes liées au climat, les effets prolongés de la pandémie de COVID-19 et les préoccupations locales en matière de sécurité ont perturbé la mise en œuvre de la FPS. Ces crises ont tendance à détourner l'attention et les ressources des priorités en matière d'égalité des sexes et à accroître le risque de violence à l'égard des femmes et des filles, en particulier dans les situations de conflit et d'urgence humanitaire.
- **Fragmentation et lacunes en matière de coordination:** la coordination entre les acteurs chargés de la mise en œuvre des plans d'action nationaux, en particulier entre les ministères, les organisations de la société civile et les partenaires de développement, n'est parfois pas harmonisée. Cette fragmentation peut entraîner des doublons, un gaspillage de ressources et des occasions manquées pour des programmes complémentaires.
- **Inclusion limitée des jeunes et des groupes marginalisés:** bien que des efforts aient été faits pour intégrer les femmes, les jeunes femmes et les personnes handicapées, d'autres groupes marginalisés ne sont toujours pas impliqués. Cela nuit à l'esprit d'inclusion et affaiblit l'efficacité des programmes FPS pour répondre à des besoins complexes.

Leçons apprises

Le parcours de l'Ouganda dans la mise en œuvre du programme FPS a généré des enseignements essentiels qui peuvent éclairer les efforts futurs de planification, de mise en œuvre et d'intensification. Ces enseignements reflètent l'importance de l'intentionnalité, de l'inclusivité et de la collaboration dans la traduction de la politique en pratique:

- **Les plans opérationnels guident l'intentionnalité et les mesures concrètes:** les ministères, les départements et les districts dotés de plans opérationnels alignés sur le programme FPS ont fait preuve d'un niveau d'appropriation plus élevé, de priorités plus claires

et de résultats plus tangibles. Les plans ont servi de guide pour la coordination des activités avec les objectifs du PAN, renforçant la responsabilité et orientant l'allocation des ressources.

- **La participation du secteur privé est essentielle à la durabilité:** les conflits et l'instabilité ont une incidence directe sur les activités commerciales, la stabilité de la main-d'œuvre et la croissance économique. La participation du secteur privé ouvre non seulement de nouvelles voies pour la mobilisation des ressources, mais encourage également la responsabilité sociale des entreprises à faire progresser les objectifs FPS. Les acteurs du secteur privé peuvent contribuer au développement des compétences, à l'autonomisation économique des femmes et aux initiatives de relèvement après les conflits.
- **L'engagement des hommes est essentiel pour faire évoluer les normes et construire des alliances:** la mise en œuvre réussie du programme FPS dépend d'une action inclusive qui engage les hommes et les garçons en tant qu'alliés dans la construction de la paix. Les idées fausses selon lesquelles le programme FPS est anti-masculin ou ne vise qu'à autonomiser les femmes doivent être discréditées par des campagnes de sensibilisation et d'éducation, ainsi que par un renforcement des capacités qui promeut la responsabilité partagée et l'égalité des sexes.
- **Les plans d'action locaux sont de puissants outils de plaidoyer:** les plans d'action locaux au niveau des districts jouent également un rôle essentiel pour orienter la mise en œuvre au niveau local, obtenir des investissements de la part des donateurs et influencer la planification des ressources au niveau national et infranational. Les plans d'action locaux témoignent des priorités et de la préparation des communautés, renforçant ainsi la crédibilité des gouvernements locaux pour permettre des partenariats externes.
- **La planification et la mise en œuvre conjointes favorisent une plus grande appropriation:** les processus de planification globaux entre les agences gouvernementales, la société civile et les organisations communautaires ont conduit à des interventions plus harmonisées et à une utilisation plus efficace des ressources. La prise de décision partagée renforce la légitimité, la réactivité et la capacité de toutes les parties prenantes à produire des résultats.
- **Les partenariats stratégiques et à long terme renforcent la durabilité:** l'engagement soutenu avec les partenaires de développement, notamment les agences des Nations unies, les donateurs bilatéraux et les réseaux de la société civile, a fourni le soutien technique, financier et politique nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre. Ces partenariats favorisent également l'institutionnalisation des efforts en matière de FPS, même en période de changements politiques ou budgétaires.
- **La localisation renforce la pertinence et l'efficacité:** l'adaptation de la mise en œuvre du PAN aux contextes locaux grâce à des supports en langue locale, des dialogues communautaires et la synchronisation avec les cycles de planification des autorités locales a renforcé la pertinence, l'adhésion et l'impact, en particulier dans les zones difficiles d'accès ou en situation d'après-conflit.



DRC

Principales réalisations et étapes importantes

- **Adoption du PAN de troisième génération:** la RDC a lancé son PAN de troisième génération sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, une étape clé de son programme FPS. Cette nouvelle version va au-delà des préoccupations traditionnelles en matière de sécurité en incluant des réponses aux menaces émergentes et transversales telles que la traite des êtres humains, la cybercriminalité et l'insécurité climatique, qui touchent particulièrement les femmes et les filles.
- **Réformes juridiques et politiques en faveur des droits des femmes:** les articles 13 et 15 de la Constitution de la RDC consacrent les principes d'égalité et de protection contre les violences sexuelles. S'appuyant sur des réformes juridiques telles que la modification de la loi sur le recrutement militaire et la promulgation d'une loi intégrative sur la violence sexiste, le cadre institutionnel de la participation des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité a été renforcé.
- **Décentralisation et localisation du PAN:** des efforts importants ont été déployés pour décentraliser le PAN. À ce jour, 22 provinces sur 36 ont localisé le plan, tandis que 10 provinces ont également élaboré leurs propres PAL. La localisation a renforcé l'appropriation, la pertinence contextuelle et la mise en œuvre au niveau local du programme FPS.
- **Participation politique accrue des femmes:** la nomination de la première femme Premier ministre de la RDC constitue une avancée politique majeure. En outre, les femmes occupent 32 % des postes de direction dans tous les secteurs, dont 13,6 % des sièges au Parlement et 11 % dans la police nationale, ce qui représente des progrès lents mais constants en termes de participation des femmes dans les secteurs politique et sécuritaire.
- **Institutionnalisation de la budgétisation sensible au genre et des services de soutien:** l'intégration de la budgétisation sensible au genre dans les principaux ministères a amélioré l'allocation des ressources pour les besoins et les priorités spécifiques au genre. En outre, la création de centres multiservices pour les victimes de violences sexuelles liées aux conflits fournit un soutien psychosocial, juridique et médical essentiel, contribuant ainsi à une justice centrée sur les victimes.
- **Renforcement des cadres de coordination et de suivi:** la mise en place de structures de coordination solides, telles que le Comité national de sécurité, a amélioré la coordination verticale (du niveau national au niveau local) et horizontale (entre les agences). Ces structures sont essentielles pour suivre la mise en œuvre et l'impact du PAN, garantir la responsabilité et adapter les programmes.

Bonnes pratiques et innovations

Malgré des défis persistants, la RDC a mis en place une série de bonnes pratiques et d'innovations qui réduisent l'écart entre la politique et la pratique dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.

- **Localisation et traduction de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies:** dans le cadre de la promotion d'une appropriation et d'une compréhension plus larges du programme FPS, la RDC a traduit la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en quatre langues locales. Cela a considérablement renforcé l'engagement de la base, permettant aux femmes issues de communautés éloignées et linguistiquement diverses de comprendre leurs droits et de se mobiliser pour leur inclusion dans les processus de paix et de sécurité.
- **Société civile active et réseaux de femmes médiatrices:** les organisations de la société civile, en particulier celles dirigées par des femmes, ont joué un rôle moteur dans la mise en œuvre de ces mesures. La création de réseaux de femmes médiatrices a facilité la résolution des conflits au niveau communautaire, la mise en place de systèmes d'alerte précoce et les négociations de paix, en particulier dans les régions où la présence officielle des pouvoirs publics est minimale. Ces réseaux constituent des passerelles essentielles entre les acteurs étatiques et les communautés.
- **Investissements stratégiques dans le leadership et le renforcement des capacités des femmes:** grâce à des initiatives ciblées de renforcement des capacités, les femmes ont acquis les compétences, la confiance et les connaissances nécessaires pour assumer des rôles de leadership dans les institutions chargées de la gouvernance, de la sécurité et de la consolidation de la paix. Ces interventions ont eu des résultats tangibles en termes de représentation des femmes aux niveaux local et national, notamment en ce qui concerne leur participation aux dialogues de paix et à la planification du développement.
- **Mouvements de solidarité des femmes et résilience communautaire:** les organisations de femmes ont fait preuve d'une formidable résilience face aux conflits et à l'insécurité. Leurs actions de solidarité, qui ont consisté à créer des comités de paix locaux, des groupes d'épargne et des campagnes de sensibilisation, ont favorisé la cohésion sociale, remis en question les normes négatives et fait progresser les droits des femmes. Ces initiatives communautaires constituent de facto des mécanismes de relèvement rapide et de stabilisation dans des contextes fragiles.
- **Utilisation des arts et des médias pour diffuser des messages de paix:** les organisations de femmes de plusieurs provinces ont eu recours à la narration traditionnelle, au théâtre communautaire et à des programmes radiophoniques pour promouvoir la paix, la réconciliation et l'égalité des sexes. Ces approches sensibles à la culture se sont avérées efficaces pour atteindre les communautés marginalisées et influencer l'opinion publique sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix.
- **Collaboration multipartite:** une collaboration efficace entre les institutions gouvernementales, la société civile, les agences des Nations unies et les partenaires internationaux a amélioré la coordination et facilité le partage des ressources. Cette collaboration a également permis la mise en place de programmes conjoints dans les domaines de la protection, de l'autonomisation et de la prévention de la violence sexiste

Défis et obstacles spécifiques au contexte

Même si la RDC a enregistré des progrès significatifs dans l'institutionnalisation du programme FPS, de sérieux défis ont entravé la mise en œuvre complète de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies aux niveaux national et local.

- **Conflit de longue durée et déplacements massifs:** le conflit, en particulier dans l'est de la RDC, continue de déstabiliser les populations et de compromettre la consolidation de la paix. Plus de 7 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, dont la majorité sont des femmes et des enfants, ce qui fait peser un lourd fardeau sur les systèmes locaux et empêche l'intégration en toute sécurité des femmes dans les processus de gouvernance et de prise de décision.
- **Insécurité causée par les groupes armés:** plus de 100 groupes armés actifs dans le pays constituent une menace pour la paix, la sécurité humaine et la mise en œuvre du PAN. Non seulement ils continuent de se livrer à des actes de violence, mais ils soutiennent également des violations généralisées des droits humains, telles que les violences sexuelles et sexistes, ce qui rend difficile la mise en œuvre sûre et efficace des programmes.
- **Mobilisation insuffisante des ressources et des capacités institutionnelles:** les engagements politiques ne sont pas accompagnés d'une mobilisation efficace des capacités financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre du programme FPS. De nombreuses OSC et administrations locales ne disposent pas des capacités, des infrastructures et des financements récurrents nécessaires pour traduire les priorités du PAN en actions concrètes sur le terrain.
- **Faible niveau d'alphabétisation et autonomisation limitée des femmes:** le taux d'analphabétisme élevé chez les femmes, en particulier dans les zones rurales et les zones de conflit, constitue un obstacle à leur contribution effective aux négociations de paix, au leadership et aux efforts de reconstruction après les conflits. Cela sape le pilier « participation » de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et limite la mesure dans laquelle les femmes peuvent influencer les efforts de paix et de développement.
- **Menaces numériques et cyber-exploitation croissantes:** L'utilisation abusive des technologies numériques, y compris l'IA, à des fins de cyber-harcèlement, de désinformation et d'exploitation des femmes est en augmentation. Le cadre réglementaire est sous-développé et les femmes et les institutions sont peu sensibilisées à cette question, ce qui se traduit par un déficit émergent en matière de protection et de sécurité numériques dans le cadre du programme FPS.
- **Faiblesse des mécanismes de suivi et de responsabilisation:** la faiblesse des systèmes de données et la mauvaise qualité des données ventilées par sexe entravent le suivi efficace des progrès et des effets de la mise en œuvre du PAN. De plus, la faiblesse des mécanismes de responsabilisation aux niveaux provincial et national affaiblit la réactivité des institutions envers les femmes et les filles vivant dans des situations de conflit.



Le Burundi

Principales réalisations et étapes importantes

- Adoption et utilisation de trois générations de PAN (depuis 2012):** le Burundi a lancé son premier PAN en 2012 et met actuellement en œuvre sa troisième génération de PAN, ce qui témoigne d'un engagement institutionnel constant en faveur de la localisation et de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. Chaque nouvelle génération a renforcé les mécanismes nationaux de coordination et de suivi, et a intégré des questions émergentes telles que la reprise économique et l'intégration des jeunes.
- Dispositions constitutionnelles en faveur de l'égalité des sexes:** la Constitution de 2018 a entraîné des réformes sensibles au genre, en particulier les articles 13 et 22, qui protègent le principe de non-discrimination et garantissent des quotas minimaux pour la représentation des femmes dans les institutions nationales — 30 % des sièges au Parlement et au Sénat afin d'assurer une prise de décision et une gouvernance inclusives.
- Améliorations dans la lutte contre la violence sexiste:** le PAN adopte une approche de tolérance zéro envers la violence sexiste grâce à des mesures concrètes telles que la création de centres d'excellence. Ces centres offrent des plateformes pour le renforcement des capacités des femmes et des intervenants de première ligne grâce à des services de protection, d'aide psychosociale, d'assistance juridique et à des mécanismes d'intervention axés sur les survivantes, en particulier parmi les personnes touchées par le conflit.
- Progrès en matière d'autonomisation politique des femmes:** Des progrès considérables ont été réalisés pour accroître la représentation des femmes aux postes de direction au Burundi. Par exemple, lors des élections de 2022, 25 % des sièges parlementaires ont été occupés par des femmes, ce qui démontre à la fois la protection constitutionnelle et la pression continue exercée par le programme du PAN.
- Autonomisation économique des femmes et des jeunes:** le nouveau PAN accorde également la priorité à la réintégration économique et à la résilience des femmes et des jeunes, en particulier ceux qui ont été déplacés ou touchés par le conflit. Les principales interventions sont les programmes de crédit agricole, la formation professionnelle et les coopératives dirigées par des femmes, autant d'initiatives d'autonomisation qui améliorent les moyens de subsistance, mais permettent également une paix et un redressement durables.

Bonnes pratiques et innovations

Le Burundi a également mis en œuvre plusieurs bonnes pratiques et stratégies innovantes qui permettent une localisation et une opérationnalisation efficaces du programme FPS. Ces pratiques témoignent d'un engagement croissant en faveur de l'égalité des sexes, d'une gouvernance inclusive et d'une consolidation de la paix transformatrice.

- **Commémoration nationale annuelle de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies:** La commémoration nationale annuelle de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies est une puissante plateforme de sensibilisation et de promotion, qui stimule le débat national et l'engagement de multiples parties prenantes. Ces événements favorisent l'appropriation par le public, le partage des progrès et des défis, et l'alignement des priorités locales sur les engagements mondiaux en matière de FPS.
- **Mécanismes efficaces de coordination multipartite:** une coordination efficace entre les agences gouvernementales, les organisations de la société civile et les partenaires de développement constitue le fondement de la mise en œuvre du PAN. Une action coordonnée renforce la cohérence des politiques, évite les doubles emplois et garantit que les programmes sont sensibles au genre et adaptés au contexte.
- **Objectif ambitieux de parité entre les sexes d'ici 2030:** le Burundi a pris l'engagement politique progressiste d'atteindre 50 % de femmes dans les postes de décision d'ici 2030. Cet objectif, aligné sur les normes internationales en matière d'égalité des sexes, témoigne d'une volonté politique de haut niveau et offre un cadre mesurable pour suivre les progrès réalisés en matière de leadership des femmes dans tous les secteurs.
- **Engagement des hommes et des garçons en tant que partenaires pour l'égalité des sexes:** conformément à la nécessité de transformer les normes sociales néfastes, le Burundi a lancé des programmes qui engagent les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes, la prévention de la violence sexiste et la participation des femmes à la consolidation de la paix. Ces programmes favorisent un changement de comportement au sein des communautés et brisent les barrières patriarcales.
- **Prise de décision fondée sur des données et programmation fondée sur des preuves:** les investissements récents dans la collecte de données, l'analyse de genre et les évaluations d'impact commencent à orienter l'élaboration des politiques et à suivre les résultats de la mise en œuvre du PAN. Cette attention portée à la production de preuves est essentielle pour le financement, la responsabilité et l'apprentissage continu au sein des architectures FPS.
- **Renforcement des cadres juridiques et institutionnels:** les efforts déployés pour renforcer les capacités juridiques, notamment la formation des acteurs judiciaires aux lois sensibles au genre et aux droits des femmes, ont facilité l'accès à la justice pour les femmes et les victimes de violences sexistes. Les réformes juridiques et les mécanismes d'application de la loi restent essentiels pour favoriser la participation et la protection des femmes.
- La mise en œuvre décentralisée du PAN dans certaines provinces permet la participation des communautés locales et suggère une réponse adaptée aux besoins de celles-ci.
- L'intégration par le Burundi du programme FPS dans des plans de développement nationaux plus larges et des stratégies de consolidation de la paix renforce sa durabilité et son alignement sur les objectifs de relèvement à long terme.

Défis et obstacles spécifiques au contexte

Si le Burundi a fait des progrès louables dans la mise en œuvre du programme FPS, plusieurs défis structurels et opérationnels continuent d'entraver sa mise en œuvre complète et efficace.

- **Stéréotypes et normes sexistes profondément ancrés:** les normes et stéréotypes patriarcaux profondément enracinés continuent de confiner les femmes principalement aux tâches familiales et aux soins, les stéréotypes et normes socialement construits limitant l'accès des femmes aux espaces de prise de décision, au leadership communautaire et aux processus de consolidation de la paix, malgré un environnement politique et juridique progressiste.
- **Sous-représentation des femmes dans les institutions chargées de la paix et de la sécurité:** contrairement aux quotas de représentation politique, les femmes restent sous-représentées au sein des principales institutions chargées de la paix et de la sécurité, telles que l'armée, la police, les unités de médiation et les conseils locaux chargés de résoudre les conflits. Cette sous-représentation reflète à la fois les préjugés institutionnels et l'absence d'efforts délibérés pour recruter, retenir et promouvoir les femmes au sein de ces institutions.
- **Faible autonomisation économique des femmes déplacées et rurales:** les femmes déplacées et rurales continuent d'être marginalisées sur le plan économique, une situation exacerbée par leur accès limité à la terre, au crédit et au développement des compétences. Les initiatives d'autonomisation existantes sont axées sur les zones urbaines et ne sont pas adaptées à la situation des femmes dans les régions rurales ou touchées par des conflits.
- **Données globales ventilées par sexe et mécanismes de suivi limités:** il existe une pénurie de données fiables ventilées par sexe et les mécanismes de suivi et d'évaluation de l'effet des interventions spécifiques au genre dans le PAN sont insuffisants. Cela entrave la planification fondée sur des données probantes, l'allocation des ressources, la mesure des progrès ou l'adaptation des stratégies en conséquence.
- **Charge de travail domestique et de soins lourde et non rémunérée pour les femmes:** les filles et les femmes au Burundi supportent une charge disproportionnée de travail domestique et de soins non rémunérés, ce qui limite leur temps, leur mobilité, leur éducation, leurs opportunités économiques et leur engagement civique. Cette question est largement négligée dans la planification et l'élaboration des politiques nationales.
 - La capacité de mise à l'échelle et la durabilité des initiatives locales sont limitées par le manque de financement et de coordination des donateurs pour le travail sur les femmes, la paix et la sécurité.
- Engagement accru de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi du PAN, en particulier des institutions de femmes, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des femmes handicapées.
- L'insécurité et l'instabilité politique continuent de limiter l'espace civique et la participation, en particulier celle des défenseurs des droits humains des femmes.



Le Soudan du Sud

Principales réalisations et étapes importantes

- **Mise en œuvre du PNA de première génération (2015-2020):** le Soudan du Sud a mené à bien son premier plan d'action national sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, une étape cruciale vers l'intégration de la dimension de genre dans les processus de paix et de sécurité. Les travaux d'élaboration et de finalisation du PNA de deuxième génération se poursuivent, signe de l'engagement continu du pays en faveur du programme FPS.
- **Renforcement de la participation des femmes aux processus de paix et aux processus politiques:** la participation des femmes aux processus de paix et aux processus politiques a été renforcée, en particulier grâce aux institutions créées dans le cadre de l'Accord de paix au Soudan du Sud (R-ARCSS). Les femmes ont été associées aux négociations de paix, à la révision constitutionnelle et aux structures de gouvernance transitoires.
- **Renforcement de la discrimination positive:** le soutien constitutionnel et juridique à la quote-part de 35 % en faveur de la discrimination positive (contre 25 % auparavant) a facilité l'intégration des femmes dans les postes de direction, notamment dans les institutions de transition, le parlement et les organes chargés de la mise en œuvre de la paix. Il s'agit d'une avancée significative vers l'égalité des sexes dans la prise de décision.
- **Adoption de lois sur la justice transitionnelle tenant compte des questions de genre (2024):** deux lois historiques sur la justice transitionnelle ont été adoptées, l'une établissant la Commission pour la vérité, la guérison et la réconciliation et l'autre sur l'indemnisation et la réparation. Ces deux lois prévoient des mesures tenant compte des questions de genre, garantissant que les expériences des femmes en matière de conflit et de guérison sont correctement prises en compte et intégrées dans les processus de justice et de réconciliation.
- **Introduction de réformes juridiques progressistes:** le projet de loi sur la violence sexiste et le droit de la famille ont été présentés dans le but de mettre fin aux pratiques traditionnelles néfastes, de promouvoir les droits des femmes et d'offrir une protection juridique aux victimes de violence. Ces lois constituent également un effort visant à harmoniser les lois statutaires et coutumières en faveur des droits des femmes.
- **Création d'unités de police spécialisées dans la violence sexiste:** Afin d'améliorer l'accès à la justice, des unités spécialisées de la police nationale du Soudan du Sud ont été créées pour traiter les cas de violence sexiste de manière professionnelle et sensible. Ces unités contribuent à faciliter les interventions centrées sur les survivantes et la responsabilisation des auteurs de violence sexiste.
- **Meilleure coordination et réponse multisectorielle:** une coordination renforcée grâce à des mécanismes tels que le sous-groupe sur la violence sexiste, le groupe sur la protection et les groupes de travail techniques sur les femmes, la paix et la sécurité a amélioré la qualité et la portée des interventions en matière de prévention, de réponse et de plaidoyer. Ces plateformes permettent également une synergie entre le gouvernement, les Nations unies, la société civile et les partenaires internationaux.
- **Engagement de la société civile et des femmes au niveau local:** le rôle de la société civile et des femmes au niveau local reste crucial pour sensibiliser la communauté, faire pression, consolider la paix et fournir des services. Leur travail est au cœur de la localisation et de la durabilité du programme FPS.

Bonnes pratiques et innovations

Malgré les défis actuels, le Soudan du Sud a mis en place des pratiques créatives et exemplaires qui accélèrent le processus de transition entre la politique et la pratique dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et du plan d'action national.

- **Un leadership et des coalitions solides de la société civile:** des coalitions actives et bien organisées de la société civile, telles que la Coalition des femmes, l'Alliance de la société civile pour la justice et les droits humains et le Groupe de travail sur la justice transitionnelle, ont ouvert la voie en matière de plaidoyer, d'éducation du public et d'influence politique. Ces coalitions ont joué le rôle de chiens de garde, de défenseurs des politiques et de prestataires de services, veillant à ce que la voix des femmes soit représentée dans les processus de paix et de justice et à ce que les gouvernements et les acteurs internationaux soient tenus responsables de leurs promesses en matière d'égalité des sexes.
- **Inclusion institutionnalisée grâce aux mécanismes des accords de paix:** le R-ARCSS a mis en place des structures institutionnalisées de gouvernance inclusive et de responsabilité, telles que la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée et le Mécanisme de suivi et de vérification du cessez-le-feu et des arrangements de sécurité transitoires. Ces cadres ont permis aux femmes de participer à des débats institutionnalisés sur la paix et la sécurité, ainsi qu'à des fonctions de suivi et de contrôle, ce qui représente un passage d'une participation informelle à une participation formelle à des forums décisionnels structurés.
- **Résilience et mobilisation invincibles des femmes:** malgré un conflit de longue durée, des déplacements de population et des crises humanitaires, les femmes sud-soudanaises et les organisations dirigées par des femmes ont fait preuve d'une résilience incroyable. Malgré le conflit en cours, elles continuent à se mobiliser, à créer des réseaux de paix locaux, à former des femmes leaders, à mener des actions de guérison des traumatismes et à mener des campagnes au niveau local. Cela témoigne de la résilience des femmes dans leur engagement en faveur de la consolidation de la paix et de leur capacité à mener le changement.
- **Modèles de localisation et d'engagement communautaire:** Certaines organisations féminines locales ont mis en place des dialogues de paix communautaires, des forums de femmes et des cliniques mobiles d'aide juridique qui permettent de faire descendre l'agenda FPS au niveau local. Elles augmentent ainsi leur portée et leur pertinence, en particulier dans les contextes ruraux et touchés par des conflits.
- **Partenariat intergénérationnel entre les jeunes femmes et les femmes mûres:** dans certains cas, les programmes ont activement encouragé le partenariat entre les jeunes femmes leaders et les femmes mûres engagées dans la consolidation de la paix afin de favoriser le mentorat et la continuité dans le leadership et la défense des droits des femmes dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la femme. La stratégie inclusive de cette approche contribue à combler le fossé entre les générations et à maintenir la dynamique.
- **Intégration de la dimension de genre dans la justice transitionnelle:** les acteurs de la société civile ont réussi à faire pression pour que des dispositions sensibles au genre soient incluses dans la loi sur la

justice transitionnelle promulguée en 2024. Cela a permis d'intégrer les expériences des femmes en matière de conflit dans les mandats de la Commission pour la vérité, la guérison et la réconciliation et de l'Autorité d'indemnisation et de réparation afin de garantir l'inclusivité du processus.

Défis et obstacles spécifiques au contexte

Bien que le Soudan du Sud ait démontré son engagement politique à faire avancer le programme FPS, de nombreux obstacles systémiques et sous-jacents ont rendu difficile la concrétisation de ces intentions.

- **Conflit et déplacements à long terme:** l'insécurité généralisée, les conflits localisés et l'instabilité continuent de nuire aux activités de mise en œuvre. Une part importante de la population, principalement des femmes et des enfants, est piégée dans des sites de protection des civils et des camps de déplacés internes, où la participation effective et l'accès aux services sont fortement limités.
- **Manque de capacités institutionnelles et budget d'engagement:** la première génération du PAN a été lancée sans allocation budgétaire claire et a dû compter principalement sur les fonds des donateurs. L'absence de dispositifs institutionnels a limité les capacités techniques, tandis que l'inefficacité de la coordination interinstitutionnelle aux niveaux nationaux et infranational continue d'affaiblir la mise en œuvre, le suivi et la durabilité.
- **Normes patriarcales ancrées et tokenisme:** les différences de genre intériorisées et les normes socioculturelles limitent la marge de manœuvre des femmes pour s'engager efficacement dans le leadership et la prise de décision. Les femmes sont souvent embauchées pour remplir des quotas, mais elles ne disposent pas de l'autonomie, de l'autorité ou de la formation nécessaires pour éclairer les décisions. Cela renforce la représentation symbolique plutôt que l'engagement transformateur.
- **Capacités limitées et faible niveau d'alphabétisation des femmes:** le taux d'alphabétisation national des femmes étant de seulement 28,86 %, la majorité des femmes ne peuvent pas participer aux programmes politiques, de consolidation de la paix et de renforcement des capacités de leadership. Cela les empêche de participer aux processus politiques, en particulier dans les communautés rurales et marginalisées.
- **Infrastructures médiocres et inaccessibilité:** l'état déplorable des réseaux routiers, des communications et des infrastructures de transport rend la plupart des territoires inaccessibles, ce qui empêche la sensibilisation, l'éducation civique et la diffusion des informations relatives au programme FPS. Cela touche de manière disproportionnée les femmes vivant dans des zones de conflit ou difficiles d'accès.
- **Faiblesse des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL):** L'absence d'un système efficace de suivi et d'évaluation axé sur les résultats dans le PAN initial a conduit à un manque de preuves de ses résultats et impacts réels. Cela nuit à la responsabilité, à l'apprentissage et à la capacité d'informer les changements dans le PAN de deuxième génération.
- **Impact des crises liées au climat:** les crises liées au changement climatique, telles que les sécheresses prolongées et les inondations

intenses, ont accru les déplacements, la famine et les vulnérabilités liées au genre. Les crises multiples épuisent des ressources déjà limitées et réduisent la priorité accordée aux mesures en faveur de l'égalité des sexes et de la consolidation de la paix.

- **Institutions féminines faibles et sous-financées:** les institutions chargées de promouvoir la participation et les droits des femmes dans les processus de paix et de gouvernance ne disposent pas de l'autorité, du personnel et des budgets opérationnels nécessaires pour être efficaces. Cela les empêche d'assumer des fonctions de direction ou de coordination dans la mise en œuvre et la promotion à grande échelle de l'agenda "Femmes, paix et sécurité".



Tableau 4: Expériences des OSC dans la promotion des femmes, de la paix et de la sécurité

	Le Soudan du Sud Participation • Action positive de Plaidoyer: les OSC ont réussi à faire passer le quota de représentation des femmes de 25 % à 35 %, une avancée remarquable qui démontre le pouvoir collectif et la persévérance des organisations dirigées par des femmes. • Influence politique et engagement législatif: les OSC ont participé activement à l'examen des politiques gouvernementales et des projets de loi, en particulier ceux liés aux réformes électorales, aux cadres de mise en œuvre de la paix et aux processus constitutionnels. • Renforcement des capacités des femmes: malgré l'incertitude qui entoure le calendrier électoral du Soudan du Sud, les OSC ont pris des mesures proactives pour former et autonomiser les femmes afin qu'elles puissent participer de manière significative à la gouvernance, à la consolidation de la paix et aux processus décisionnels. • Facilitation du dialogue: les OSC ont créé des plateformes pour un dialogue politique inclusif, notamment en facilitant l'interaction entre les groupes politiques fragmentés. Ces efforts ont permis de créer des espaces de discussion sûrs et de promouvoir la recherche d'un consensus, en particulier entre les factions du parti au pouvoir. • Participation aux mécanismes régionaux et nationaux: les représentants des OSC sud-soudanaises ont un statut d'observateur dans les mécanismes régionaux tels que l'IGAD et le RJMEC, ce qui renforce la responsabilité et le partage d'informations entre les acteurs de terrain et les organismes régionaux. • Soutien au PAN sur les femmes, la paix et la sécurité: les OSC ont joué un rôle de premier plan dans la rédaction, la révision et la promotion de la finalisation et de la mise en œuvre du PAN II du Soudan du Sud sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui n'a toujours pas été officiellement adopté. Prévention • Création de la section sud-soudanaise de FemWise-Africa: avec le soutien des OSC, la section sud-soudanaise du réseau Fem-Wise de l'Union africaine a été lancée fin 2023. Elle vise à autonomiser les femmes médiatrices et à renforcer les systèmes d'alerte précoce. • Création de comités de paix: les OSC, souvent en partenariat avec des acteurs locaux et internationaux, ont formé des comités de consolidation de la paix et de résolution des conflits au niveau communautaire, afin de traiter les griefs locaux et de promouvoir la réconciliation. • Plaidoyer en faveur de la réforme du secteur de la sécurité: les OSC ont plaidé en faveur de la réforme du secteur de la sécurité et ont assuré un suivi de ce processus, notamment pour garantir son caractère inclusif et le respect des droits humains. • Contrôle législatif: les OSC ont contribué à l'élaboration et à la révision des cadres de justice transitionnelle, notamment la loi sur la justice transitionnelle, la création d'un tribunal chargé des violences sexistes et la révision de projets de loi controversés tels que le projet de loi sur l'état civil et la citoyenneté. • Formations et supports sensibles au genre: les personnes chargées des questions de genre au sein des OSC ont organisé des formations approfondies, distribué des supports et plaidé en faveur d'une planification et d'une budgétisation sensibles au genre dans les cadres de prévention.
---	---

Protection

- **Centres uniques pour les victimes de violence sexiste:** plusieurs OSC, en collaboration avec ONU Femmes, ont mis en place des centres de services complets pour les victimes de violence sexiste, offrant des services médicaux, psychosociaux, juridiques et d'hébergement.
- **Assistance juridique bénévole:** des organisations telles que la South Sudan Law Society offrent une aide juridique gratuite aux victimes de violence et aux femmes et enfants vulnérables.
- **Justice pour mineurs:** les OSC ont joué un rôle déterminant dans la création de tribunaux pour mineurs afin d'assurer la protection et la réinsertion des enfants en conflit avec la loi.
- **Unités de protection spéciale:** les OSC ont réussi à faire pression pour la création de bureaux de protection spéciale au sein des forces de police afin de lutter plus efficacement contre les crimes sexistes.

Secours et relèvement

- **Plaidoyer humanitaire:** les OSC ont fait pression pour que les interventions humanitaires tiennent compte des questions de genre et pour que les entreprises féminines soient incluses dans les plans nationaux de relèvement économique.
- **Moyens de subsistance et autonomisation économique:** Diverses OSC ont mis en œuvre des programmes visant à accroître l'indépendance économique et la résilience des femmes, notamment par le biais de la formation professionnelle et du soutien aux petites entreprises.
- **Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP):** en réponse à des années de perturbation de l'enseignement formel, les OSC ont soutenu le déploiement de programmes d'EFTP dans le cadre d'une politique nationale, aidant en particulier les jeunes et les femmes à retrouver des compétences productives.
- **Planification des interventions d'urgence:** les OSC ont contribué à la conception et à la mise en œuvre du plan national d'intervention d'urgence, en veillant à ce qu'il tienne compte de la dynamique et des besoins liés au genre en situation de crise.

Meilleures pratiques

- **Réseaux et alliances solides d'OSC:** dans un environnement politique instable, les OSC sud-soudanaises ont formé de larges coalitions qui offrent une protection, amplifient les voix et permettent un plaidoyer plus efficace.
- **Coordination et communication efficaces:** il existe une structure claire entre les OSC qui améliore la circulation de l'information et l'alignement des stratégies, garantissant un engagement cohérent avec les parties prenantes, y compris les acteurs gouvernementaux et les partenaires de développement.
- **Approches communautaires:** une approche ascendante garantit que les initiatives sont fondées sur les réalités du terrain, ce qui renforce leur pertinence et l'appropriation par les communautés.
- **Plaidoyer fondé sur des données probantes:** la recherche et la collecte de données continues ont permis aux OSC de s'engager dans des programmes et des dialogues politiques fondés sur des données probantes.

Défis et leçons apprises

- **Action collective:** Compte tenu du rétrécissement de l'espace civique, les OSC ont constaté que le fait de travailler au sein de grandes coalitions les rendait moins vulnérables aux attaques politiques et leur conférait une plus grande influence dans leurs actions de plaidoyer.
- **Partenariats stratégiques:** la formation d'alliances avec des acteurs partageant les mêmes idées, y compris des partenaires de développement, a renforcé les capacités et la légitimité des OSC.
- **La persévérance porte ses fruits:** le lobbying à long terme sur les lois et les politiques, parfois mené pendant plus de quatre ans, démontre que la persévérance et la cohérence sont essentielles à la réussite.
- **Gestion adaptative:** les changements fréquents à la tête du gouvernement et les restructurations exigent une adaptation et une flexibilité continues dans le fonctionnement des OSC et leurs relations avec l'État.

Recommandations pour la recherche et l'action futures

Comprendre l'échec des accords de paix:

- Une étude approfondie sur les facteurs à l'origine de l'effondrement de l'accord de paix de 2015 et de la fragilité de l'accord de 2018 est nécessaire pour éclairer les futurs efforts de paix.

Budgétisation sensible au genre:

- Une étude nationale sur les finances publiques sensibles au genre est nécessaire, car les initiatives axées sur le genre au Soudan du Sud sont largement sous-financées.

Le leadership des femmes dans le secteur de la sécurité:

- Il convient d'étudier les obstacles à la participation des femmes dans les institutions de sécurité et à leur leadership, afin d'orienter les réformes susceptibles d'ouvrir des perspectives d'inclusion des femmes dans les organismes de défense et de maintien de l'ordre.



La RDC

Participation

- **Participation politique accrue des femmes:** les OSC ont activement encouragé l'engagement des femmes dans le leadership politique par le biais de campagnes, de formations au leadership et de programmes de mentorat. Les mouvements de femmes à Kinshasa et dans d'autres provinces ont mené de vigoureuses actions de plaidoyer en faveur de l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes dans les structures de gouvernance nationales et locales.
- **Soutien au PAN II:** les OSC ont collaboré avec le gouvernement à l'élaboration et à la collecte de données pour le deuxième plan d'action national sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, en veillant à ce que la voix des femmes soit prise en compte et que la dynamique régionale soit prise en considération.
- **Formation de femmes médiatrices:** les OSC ont formé des femmes à la médiation pour la paix et au leadership communautaire, leur donnant les compétences nécessaires pour participer au dialogue et à la résolution des conflits aux niveaux local et provincial.

- **Intégration des groupes marginalisés:** la société civile s'est employée à promouvoir les droits et l'intégration des personnes handicapées et des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), en veillant à leur participation aux processus de consolidation de la paix et au leadership communautaire.

Prévention

- **Mécanismes d'alerte précoce:** les OSC ont mis en place des systèmes d'alerte précoce communautaires pour détecter et signaler les conflits potentiels, y compris ceux qui ont une dimension sexospécifique, tels que les violences sexuelles et les déplacements de population.
- **Plaidoyer en faveur de lois et de politiques sensibles au genre:** les OSC ont participé activement à l'élaboration et à la promotion de lois nationales et de politiques locales qui intègrent les considérations de genre dans la planification de la paix et de la sécurité.
- **Sensibilisation des communautés:** grâce à des campagnes publiques et à la mobilisation des populations locales, les OSC ont sensibilisé la population à l'égalité des sexes, aux droits des femmes et à l'importance d'une consolidation de la paix inclusive.

Protection

- **Soutien aux victimes de violences sexistes:** les OSC ont établi des partenariats avec la police et les institutions judiciaires afin d'améliorer le traitement des cas de violences sexistes, notamment les voies d'orientation et le soutien psychosocial aux victimes.
- **Renforcement des cadres juridiques:** les OSC ont joué un rôle déterminant dans la promotion de lois contre la violence sexiste et de la loi sur la justice transitionnelle, contribuant ainsi à l'amélioration des mécanismes de protection des femmes et des filles dans les zones touchées par des conflits.
- **Renforcement des capacités dans tous les secteurs:** les OSC ont dispensé des formations et renforcé les capacités des femmes dans des secteurs tels que la sécurité, la santé, l'éducation et la gouvernance locale afin d'améliorer leurs rôles en matière de leadership et de protection.

Secours et relèvement

- **Soutien à l'autonomisation économique:** les OSC ont lancé des projets visant à améliorer les moyens de subsistance des femmes, en particulier dans les zones touchées par les conflits et sujettes aux déplacements, afin de soutenir le relèvement et le renforcement de la résilience.
- **Plaidoyer en faveur de réponses humanitaires inclusives:** les OSC ont fait pression pour que les réponses humanitaires répondent aux besoins des femmes, des filles et des personnes handicapées, en garantissant l'accès aux services et la participation à la prise de décision pendant les efforts de relèvement.

Défis et leçons apprises

- **Ressources limitées:** les contraintes financières et la dépendance vis-à-vis des donateurs entravent la capacité des OSC à intensifier ou à maintenir leurs activités dans les vastes régions de la RDC touchées par le conflit.
- **Insécurité et conflits persistants:** la poursuite des conflits armés, en particulier dans l'est de la RDC, fait peser des risques importants sur le personnel des OSC et les bénéficiaires, et entrave l'accès aux communautés dans le besoin.

- **Faible mise en œuvre des politiques:** malgré l'existence de cadres solides, la mise en œuvre reste incohérente en raison du manque de volonté politique, des lacunes en matière de coordination et des obstacles bureaucratiques.

Leçons apprises

- **Le pouvoir de la collaboration:** La défense commune des droits et la coordination entre les organisations de défense des droits des femmes se sont révélées efficaces pour influencer les politiques et amplifier leur impact tant au niveau national que provincial.
- **Investir dans les capacités renforce l'impact:** le renforcement continu des capacités a amélioré l'efficacité et la durabilité du leadership des femmes dans la consolidation de la paix et la gouvernance.
- **Programmes fondés sur des données probantes:** les recherches et les analyses de genre menées par les OSC ont fourni des données précieuses pour élaborer des programmes et influencer les priorités des bailleurs de fonds et les interventions gouvernementales.

Recommandations pour la recherche et l'action futures

- Accroître le soutien aux OSC, en particulier aux organisations dirigées par des femmes, par le biais d'un financement direct et du renforcement des capacités afin d'étendre et de pérenniser leurs interventions en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.
- Renforcer la coordination multipartite entre les OSC, le gouvernement et les partenaires internationaux afin de garantir une mise en œuvre cohérente du programme FPS.
- Promouvoir des approches de consolidation de la paix localisées et inclusives qui placent au centre les expériences des femmes, des filles, des personnes handicapées et des populations déplacées.
- Plaider en faveur d'un processus budgétaire sensible au genre au sein des institutions gouvernementales afin de garantir l'allocation de ressources adéquates aux programmes liés au genre et à la paix.



Le Burundi/Mouvement Inamahoro

Participation

Le Burundi

- **Promotion de la participation politique et civique des femmes:** les OSC ont été à l'avant-garde de la promotion d'une représentation accrue des femmes dans les instances de gouvernance et de prise de décision, notamment par le biais de l'éducation des électeurs, de la formation au leadership et de dialogues publics.
- **Participation au PAN II:** la société civile a participé activement à la collecte de données et aux consultations qui ont conduit à l'élaboration du deuxième plan d'action national du Burundi sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, en veillant à ce que les voix diverses des femmes soient entendues et prises en compte.
- **Renforcement des capacités des groupes marginalisés:** une attention particulière a été accordée à l'autonomisation des femmes rurales, des personnes déplacées, des jeunes femmes et des personnes handicapées grâce à des initiatives de formation et de développement du leadership, leur permettant ainsi de s'engager dans les processus de consolidation de la paix et les processus politiques.

Mouvement Inamahoro

L'engagement du mouvement en faveur de la participation était évident dès le début, lorsque les femmes et les filles en exil dans toute la région ont été réunies et réorganisées afin de se mobiliser pour la paix et la sécurité au Burundi. Cette initiative a non seulement permis de mettre en relation les femmes déplacées, mais aussi de changer leur perception d'elles-mêmes, qui sont passées du statut de victimes du conflit à celui d'actrices essentielles de la paix. Grâce à des actions de plaidoyer aux niveaux régional et international, notamment auprès de la CAE, de l'UA et de l'ONU, les femmes burundaises ont obtenu leur inclusion dans le dialogue interburundais. Cet accès leur a permis de présenter leurs préoccupations et leurs solutions au secrétaire général de la CAE, au président de la Commission de l'UA et au Conseil de sécurité des Nations unies. Bien que le processus de dialogue n'ait pas abouti en raison de difficultés politiques, la présence du Mouvement à la table des négociations et ses contributions actives ont représenté une avancée majeure dans l'engagement politique des femmes.

En outre, le mouvement s'est concentré sur l'autonomisation des femmes grâce à des activités de renforcement des capacités en matière de leadership, de médiation, de résolution pacifique des conflits et de communication. Ces efforts ont permis de mieux faire comprendre le programme FPS et ont stimulé un engagement accru des femmes et des filles. Le dialogue a également été facilité entre les femmes burundaises en exil et celles qui sont restées dans le pays, y compris celles alignées sur le parti au pouvoir, favorisant la compréhension mutuelle et la formation d'un programme de paix unifié pour les femmes. En outre, le mouvement a activement impliqué les jeunes réfugiés burundais à travers des débats, des sessions de formation et un dialogue intergénérationnel. Ces activités ont contribué à promouvoir la responsabilité civique, la consolidation de la paix et une masculinité positive, renforçant ainsi l'importance des jeunes dans le maintien des agendas FPS et Jeunesse, paix et sécurité.

Prévention

Le Burundi

- **Initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix:** les OSC mènent régulièrement des actions de sensibilisation des communautés à la paix, à l'égalité des sexes et à la coexistence, contribuant ainsi à réduire les tensions intercommunautaires et à promouvoir la non-violence, en particulier pendant les périodes électorales.
- **Systèmes d'alerte précoce:** en partenariat avec des femmes leaders locales, les OSC ont mis au point des mécanismes locaux d'alerte précoce et d'intervention qui identifient et contribuent à atténuer les risques de conflit, en particulier ceux qui ont des implications liées au genre.
- **Plaidoyer auprès de l'Union africaine:** les OSC burundaises ont étendu leur plaidoyer au-delà des frontières nationales en engageant l'UA et d'autres organismes régionaux à promouvoir une plus grande responsabilité et un soutien accru au programme FPS au Burundi.

Mouvement Inamahoro

La prévention a été au cœur de la stratégie du mouvement dès le début. Le fait de réorganiser les femmes déplacées pour qu'elles s'engagent dans la consolidation de la paix était en soi une mesure préventive, destinée à mettre fin à leur marginalisation et à réduire leur vulnérabilité à l'exploitation. Grâce à l'éducation et à la formation à la communication non violente, au leadership et à la résolution des conflits, le mouvement s'est efforcé d'instaurer une culture de paix et de responsabilité civique. Il a également organisé des dialogues politiques entre les femmes du Burundi et de la diaspora, dans le

but de réduire la polarisation politique et de forger une vision commune de la paix. La participation des jeunes et la promotion d'une masculinité positive ont également contribué à remettre en question et à transformer les normes de genre néfastes, s'attaquant ainsi aux causes profondes de la violence et de l'instabilité.

Protection

- Plaidoyer en faveur de réformes juridiques: les OSC ont contribué de manière significative à l'adoption et à la mise en œuvre de lois sur la violence sexiste et la justice transitionnelle. Elles continuent de plaider en faveur de l'application de ces lois, de l'accès à la justice pour les survivantes et de services centrés sur les survivantes.
- Services d'aide aux survivants: de nombreuses OSC fournissent un soutien psychosocial, une aide juridique et des services d'orientation aux survivants de violences sexistes, en particulier dans les communautés post-conflit.

Mouvement Inamahoro.

Le mouvement a démontré un engagement fort en faveur de la protection des femmes et des filles contre la violence et les violations des droits humains. Grâce à un réseau d'observateurs au Burundi, il a collecté et partagé des informations sur les violations, en particulier celles touchant les femmes. Son plaidoyer persistant, notamment par le biais d'une correspondance directe avec les dirigeants nationaux, a contribué à la libération de plusieurs personnes détenues arbitrairement, notamment des défenseuses des droits humains et des journalistes. Un exemple notable est le plaidoyer qui a conduit à la libération de Christa Kaneza en 2021, puis à celle d'autres militantes et d'une journaliste qui étaient revenues au Burundi pensant que la paix avait été rétablie.

Un soutien a également été apporté aux survivantes de viols et de violences sexistes. Le Mouvement a fourni à ces femmes et filles des soins médicaux, un soutien psychologique et de petites aides financières pour les aider à reconstruire leur vie. Ce soutien a permis à de nombreuses survivantes de briser le silence et de partager publiquement leur histoire. Dans les situations où des femmes au Burundi étaient directement menacées, le Mouvement a collaboré avec des institutions humanitaires pour les évacuer et les protéger, des actions qui ont sauvé des vies. Pendant la pandémie de COVID-19, ils ont réussi à mobiliser l'aide humanitaire pour les familles de réfugiés burundais, en particulier au Rwanda et en Ouganda, à un moment où la plupart des agences d'aide étaient incapables de réagir en raison de ressources limitées..

Secours et relèvement

- **Soutien à la paix et à la réintégration:** les OSC soutiennent la réintégration des femmes ex-combattantes et rapatriées et s'engagent dans des projets de subsistance et d'autonomisation économique qui favorisent la résilience et le relèvement des communautés.
- **Guérison psychosociale et économique:** grâce à des programmes de guérison des traumatismes et à des formations professionnelles, les OSC aident les femmes et les filles victimes de violences passées et actuelles à reconstruire leur vie et à contribuer au développement de leur communauté.

Mouvement Inamahoro

Conscient que la paix durable passe par l'autonomisation économique, le Mouvement a donné la priorité au rétablissement et à la réintégration des femmes grâce à l'inclusion financière. Il a proposé des formations à l'entrepreneuriat et à la gestion financière afin d'aider les femmes à devenir économiquement indépendantes. La création de coopératives d'épargne a permis aux femmes d'accéder à des microcrédits à faible taux d'intérêt, leur

permettant ainsi de créer ou de développer leur entreprise. Ces initiatives d'autonomisation économique ont non seulement apporté une aide immédiate, mais ont également jeté les bases d'une plus grande participation politique des femmes et d'une contribution à long terme à la reconstruction du Burundi.

Le Mouvement continue de rechercher des partenariats afin d'étendre cette initiative et de veiller à ce que les femmes rentrent chez elles avec tous les outils nécessaires pour jouer un rôle significatif dans leurs communautés.

Défis et leçons apprises

- **Solidarité et création de réseaux:** La collaboration étroite entre les organisations de défense des droits des femmes et les acteurs de la paix a amplifié leur voix et renforcé le plaidoyer en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité dans les espaces nationaux et régionaux.
- **Engagement en faveur du changement:** malgré un environnement difficile, l'engagement persistant des OSC a entraîné des changements progressifs dans les politiques et la perception du public concernant le rôle des femmes dans la paix et la gouvernance.
- **La clé réside dans un plaidoyer soutenu:** un lobbying continu, même dans un contexte de rétrécissement de l'espace civique et de sensibilité politique, a contribué à maintenir l'élan autour des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, en particulier la justice de genre et la justice transitionnelle

Recommandations pour les recherches et actions futures.

- **Lutter contre le patriarcat dans la consolidation de la paix:** il est nécessaire de mener des recherches plus approfondies et d'élaborer des stratégies innovantes pour remettre en question et transformer les normes et institutions patriarcales bien ancrées qui limitent la participation et les droits des femmes.
- **Lutter contre la discrimination persistante à l'égard des femmes:** des études pourraient explorer des stratégies juridiques, éducatives et sociales efficaces pour lutter contre la discrimination systémique et les pratiques culturelles néfastes qui entravent la pleine inclusion des femmes dans la paix et la vie politique.
- **Impact des restrictions de l'espace civique sur le travail FPS:** compte tenu des limitations imposées à la société civile ces dernières années, il est nécessaire d'étudier comment ces restrictions affectent la mise en œuvre et la durabilité des programmes FPS.
- **Investir dans la consolidation de la paix au niveau communautaire:** soutenir les organisations féminines locales qui œuvrent pour la paix, la sécurité et la résolution des conflits, en particulier dans les zones rurales et frontalières.
- **Améliorer la mise en œuvre juridique:** plaider en faveur de la mise en œuvre intégrale des lois sur la violence sexiste et la justice transitionnelle, en allouant des ressources à leur application, à la sensibilisation et au soutien aux survivantes.
- **Soutenir la recherche et l'innovation:** financer la recherche sur les systèmes patriarcaux et les pratiques discriminatoires, et soutenir le développement d'approches innovantes et adaptées à la culture pour y remédier.
- **Renforcer le plaidoyer régional et international:** continuer à collaborer avec l'Union africaine et les organismes internationaux afin d'accroître la visibilité et d'attirer un soutien politique et financier pour les efforts du Burundi en matière de FPS.



Le Soudan

Participation

- Le tout premier plan d'action national du Soudan sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies a été adopté pendant la période de transition gouvernementale, avec la participation active des OSC.
- Les femmes ont participé activement à l'accord de paix de Juba, et leurs acquis ont été pris en compte dans la charte constitutionnelle de transition.
- Les femmes et les jeunes filles ont participé à des forums consultatifs sur la paix, le genre et la participation politique, et ont été mobilisées par le biais de comités de résistance de quartier.
- Des campagnes de sensibilisation telles que « All Our Rights » (Tous nos droits) et « No, Join the Committee » (Non, rejoignez le comité) ont encouragé la participation et l'action politique des femmes au niveau local.
- Les groupes de défense des droits des femmes ont établi un programme minimal pour la participation politique et les réformes juridiques.

Prévention

- Sensibilisation à la résolution 1325 au niveau national par le biais de la radio, de la télévision et de la sensibilisation communautaire.
- Intégration des principes de la résolution 1325 dans les discours plus larges sur la prévention des conflits et la politique de paix.
- Les OSC et les groupes de jeunes ont mené des actions éducatives pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

Protection

- Le Soudan a lancé son premier plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité et son premier cadre politique sur la violence sexiste en 2020.
- Mise en place de voies d'orientation au niveau gouvernemental et communautaire pour les victimes de violence sexiste.
- Renforcement des capacités des forces de sécurité au niveau national en matière de femmes, paix et sécurité et de violence sexiste.
- Renforcement de la collaboration entre les OSC et les réseaux de protection locaux.

Secours et relèvement

- Dans les zones touchées par le conflit, telles que le Darfour, les femmes se sont mobilisées pour promouvoir la résolution 1325 et diriger les efforts de secours locaux.
- Mise en place de réseaux locaux de distribution de secours avec une représentation féminine de 50 %.
- Dans le cadre du conflit actuel, des équipes d'intervention d'urgence pour les femmes ont été formées afin de lutter contre les violences sexuelles liées au conflit, de fournir une aide essentielle et de soutenir le redressement économique des femmes..

Meilleures pratiques

- Large mobilisation des jeunes femmes dans des espaces non traditionnels (comités de quartier, mouvements féministes de base).
- Rédaction collaborative du PAN avec la participation du ministère des Affaires sociales, du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Éducation, du ministère de la Défense et du ministère de la Sécurité, avec le soutien technique du Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces

armées et le financement de l'ambassade du Danemark.

- Renforcement des relations entre les acteurs fédéraux de la sécurité et les réseaux locaux de protection.
- Systèmes locaux de réponse à la violence sexiste mettant l'accent sur la dignité des survivantes.
- Campagnes de sensibilisation et renforcement des capacités menés par des jeunes.
- Lancement de la première ligne d'assistance téléphonique nationale dédiée aux femmes et aux filles victimes de violences sexistes au Soudan.
- Mise en place de réseaux locaux d'aide et de protection dirigés par des femmes et adaptés aux populations déplacées et touchées par la guerre.
- Intégration de l'autonomisation économique dans l'aide humanitaire.

Défis et leçons apprises

Leçons apprises:

- Le discours politique sur le leadership des femmes ne s'est pas traduit par une inclusion réelle dans la prise de décision, la réforme des politiques ou l'allocation des budgets.
- Nécessité d'un programme aligné et unifié en faveur des femmes pour lutter contre l'inclusion symbolique.
- Importance de soutenir le leadership des femmes dans les espaces d'organisation non traditionnels et locaux.
- Manque de volonté politique pour ratifier et mettre en œuvre les protocoles régionaux et internationaux relatifs aux droits des femmes.
- Services fragmentés et sous-financés axés sur les survivantes, en particulier le soutien psychosocial et médical.
- Les efforts de prévention manquent de durabilité et de soutien institutionnel.
- L'aveuglement des politiques nationales en matière de genre nuit à l'efficacité de la prévention.
- Les programmes d'aide et de réadaptation négligent souvent les besoins spécifiques des femmes, en particulier dans les contextes polarisés et militarisés.

Recommandations pour les recherches et actions futures.

- Analyse politico-économique de la participation des femmes à la paix et à la gouvernance dans les contextes fragiles et touchés par des conflits.
- Élaboration de cadres localisés et centrés sur les survivantes pour la réponse à la violence sexiste et l'orientation vers des services d'aide dans les situations de conflit.
- Évaluation de l'efficacité des réseaux de prévention communautaires dans les zones de conflit.
- Militarisation et son impact sur la réintégration des femmes, le désarmement et le relèvement après les conflits.

WIPC

Participation

Réunions régionales et les documents finaux

- WIPC a co-organisé et participé à au moins neuf réunions régionales dans le cadre de plateformes telles que le réseau de la campagne Gender is My Agenda (GIMAC), auxquelles ont participé des femmes leaders et militantes de pays tels que le Soudan du Sud, l'Ouganda, le Soudan, le Mali et d'autres.

Ces forums ont donné lieu à des documents finaux et à des recommandations politiques qui ont été présentés aux sommets des chefs d'État de l'Union africaine, influençant ainsi les déclarations régionales sur les femmes, la paix et la sécurité.

Engagements de haut niveau et visites d'envoyés spéciaux

- WIPC a joué un rôle central dans la convocation des envoyés spéciaux de l'UA sur les femmes, la paix et la sécurité, en facilitant les visites dans des pays comme la RDC et le Soudan du Sud, et en organisant des consultations avec des femmes réfugiées en Ouganda.

Ces engagements ont permis d'obtenir des témoignages de première main de femmes touchées par les conflits, qui ont façonné les efforts de plaidoyer et de responsabilisation de l'UA.

Mécanismes d'alerte précoce

- Le Centre a soutenu le renforcement et la mise en œuvre de mécanismes d'alerte précoce dirigés par des femmes dans les zones sujettes aux conflits de la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique, contribuant ainsi à la mise en place de systèmes locaux de prévention et de réponse aux conflits.

Engagement auprès de l'ECOSOCC de l'UA: Grâce à son engagement auprès de l'ECOSOCC de l'UA, le WIPC a:

- Renforcé les liens entre les OSC et les organes de l'UA.
- Contribué à l'élaboration de notes d'orientation et de documents de synthèse sur la participation, la protection et la consolidation de la paix des femmes

Renforcement institutionnel de la CAE: au sein de la CAE, le WIPC a organisé et facilité:

- Des réunions techniques avec les structures de la CAE afin d'intégrer les principes FPS.
- Des dialogues de plaidoyer visant à influencer la politique régionale de la CAE sur l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de paix

Engagements de la CIRGL

- Le WIPC a soutenu les dialogues axés sur les femmes, la paix et la sécurité au sein de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), en plaidant en faveur de mécanismes et de points focaux nationaux chargés de surveiller et de rendre compte des engagements pris en matière de paix et de sécurité des femmes

Commission des Nations unies sur la condition de la femme (CSW).

- Au niveau mondial, le WIPC facilite chaque année la participation des femmes leaders locales à la CSW à New York. Il aide les femmes issues des communautés à s'engager dans des dialogues politiques, à soulever des questions issues de contextes locaux et à influencer les débats mondiaux sur le FPS et l'égalité des sexes.

Réseaux régionaux pour la collaboration en matière de FPS.

- Le WIPC a lancé et soutenu cinq réseaux régionaux FPS, favorisant la collaboration entre les pays et le partage des connaissances entre le Soudan du Sud, le Burundi, la RDC, le Soudan et l'Ouganda.
- Ces réseaux encouragent le plaidoyer conjoint, l'échange d'informations et l'action coordonnée pour la mise en œuvre des cadres FPS.

Meilleures pratiques

- **Plaidoyer collectif:** les plateformes du WIPC favorisent l'unification des voix et l'influence collective aux niveaux régional et international, amplifiant ainsi les préoccupations des femmes issues de zones touchées par des conflits.
- **Collaboration à plusieurs niveaux:** le Centre pour la paix présente des modèles de partenariat efficaces entre les acteurs nationaux, les organismes régionaux et la société civile.
- **Localisation de la question des femmes, de la paix et de la sécurité:** en faisant participer les femmes issues des communautés locales aux espaces politiques, le WIPC a comblé le fossé entre les expériences vécues au niveau local et les engagements pris au niveau mondial.
- **Plaidoyer fondé sur des données probantes:** les examens périodiques des politiques, les prises de position et les rapports parallèles renforcent la responsabilité en matière de mise en œuvre du FPS.

Recommandations pour les recherches et actions futures

- Institutionnalisation des cadres régionaux FPS au sein des structures des CER telles que la CAE et la CIRGL.
- Suivi et responsabilisation des engagements nationaux grâce à des rapports parallèles de la société civile.
- Stratégies d'engagement des jeunes pour garantir une participation significative des jeunes femmes aux processus FPS.
- Mobilisation de ressources pour les réseaux régionaux afin d'assurer leur durabilité et leur impact.



**Women's
International
Peace Centre**

Amplifying Women's Voice and Power

© Women's International Peace Centre, 2024
All Rights Reserved

Please address all correspondence to:

The Executive Director
Women's International Peace Centre
Plot 1467, Church Road, Bulindo, Wakiso
P. O. BOX 4924, Kampala, Uganda

Tel: +256-414-698684

Email: program@wipc.org

Web: www.wipc.org

